

Corporation Nuvei

États financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers de dollars américains)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux Actionnaires de Nuvei Corporation

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Nuvei Corporation et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502*

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Évaluation des immobilisations incorporelles acquises dans le regroupement d'entreprises Smart2Pay Technology & Services B.V.

Voir la note 2, Base d'établissement, et la note 4, Acquisitions d'entreprises, des états financiers consolidés.

Le 2 novembre 2020, la société a fait l'acquisition de Smart2Pay pour une contrepartie en trésorerie totale de 81,9 M\$, sous réserve d'ajustements de clôture, et 6 711 923 actions à droit de vote subordonné émises à même le capital non émis de la société et ayant une juste valeur de 37,95 \$ par action, établie d'après le prix coté des actions à droit de vote subordonné à la Bourse de Toronto (« TSX ») à la date de clôture. La juste valeur des immobilisations incorporelles acquises comprend un montant de 103,5 M\$ au titre des relations avec les partenaires et les marchands et un montant de 63,1 M\$ au titre des technologies. La direction a porté un jugement critique pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles.

Aux fins de son estimation de la juste valeur des immobilisations incorporelles, la direction a utilisé la méthode fondée sur les bénéfices excédentaires pour évaluer les relations avec les partenaires et les marchands, et la méthode de l'actualisation des flux de redevances pour évaluer les technologies au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés. La direction a élaboré des hypothèses importantes liées aux prévisions des produits des activités ordinaires et de la marge brute, des taux d'attrition des partenaires et des commerçants, des taux de redevance et des taux d'actualisation.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- tester la façon dont la direction a estimé la juste valeur des immobilisations incorporelles, en effectuant notamment ce qui suit :
 - lire la convention d'achat;
 - évaluer le caractère approprié de la méthode fondée sur les bénéfices excédentaires, de la méthode de l'actualisation des flux de redevances et du modèle de flux de trésorerie actualisés utilisés par la direction et tester leur exactitude arithmétique;
 - tester les données sous-jacentes utilisées par la direction dans les modèles de flux de trésorerie actualisés;
 - évaluer le caractère raisonnable des hypothèses élaborées par la direction relativement aux prévisions des produits des activités ordinaires et de la marge brute ainsi que des taux d'attrition, en tenant compte de la performance passée de Smart2Pay et des acquisitions antérieures semblables faites par la société;
 - évaluer le caractère raisonnable des hypothèses utilisées par la direction relativement aux taux de redevances, en les comparant avec les acquisitions antérieures semblables faites par la direction et avec les données du marché.

Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation ont apporté leur aide pour évaluer le caractère approprié de la méthode fondée sur les bénéfices excédentaires, la méthode d'actualisation



Question clé de l'audit

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison du jugement critique posé par la direction dans l'estimation de la juste valeur des immobilisations incorporelles, y compris l'élaboration des hypothèses. Il en découle un degré élevé de jugement, d'effort et de subjectivité de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures et l'évaluation des éléments probants relatifs aux hypothèses importantes utilisées par la direction. Le travail d'audit a compris le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

des flux de redevances et les modèles d'actualisation des flux de trésorerie, de même que certaines hypothèses telles que les taux d'actualisation.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, qui sont censées être mises à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune opinion ou autre forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Michel Larouche.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Montréal (Québec)
Le 9 mars 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A111799

Corporation Nuvei

États consolidés de la situation financière

Aux 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains)

	Note	2020 \$	2019 \$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie	28	180 722	60 072
Créances clients et autres débiteurs	5	32 055	32 765
Stocks	6	80	709
Charges payées d'avance		4 727	2 268
Impôt à recevoir	18	6 690	-
Partie courante des avances consenties à des tiers	9	8 520	8 901
Partie courante des actifs sur contrat		1 587	1 720
Total des actifs courants avant les fonds distincts		234 381	106 435
Fonds distincts		443 394	200 612
Total des actifs courants		677 775	307 047
Actifs non courants			
Avances consenties à des tiers	9	38 478	42 584
Immobilisations corporelles	7	16 537	15 272
Immobilisations incorporelles	8	524 232	408 380
Goodwill	8	969 820	768 497
Actifs sur contrat		1 300	1 426
Dépôts auprès de fournisseurs de services de traitement des paiements		13 898	12 478
Autres actifs non courants		1 944	3 088
Total de l'actif		2 243 984	1 558 772
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	10	64 779	51 258
Impôt à payer	18	7 558	2 866
Partie courante des facilités de prêt et emprunts	12	2 527	2 874
Autres passifs courants	11	7 132	9 875
Actions ordinaires classées à titre de passifs	17	-	58 262
Actions privilégiées classées à titre de passifs	17	-	39 967
Total des passifs courants avant le montant à payer à des commerçants		81 996	165 102
Montant à payer à des commerçants		443 394	200 612
Total des passifs courants		525 390	365 714
Passifs non courants			
Facilités de prêt et emprunts	12	212 726	722 166
Passifs d'impôt différé	18	46 320	12 976
Autres passifs non courants	11	1 659	4 875
Débiteures convertibles non garanties à payer à des actionnaires	14	-	109 022
Total du passif		786 095	1 214 753
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Capital-actions	17	1 625 785	450 523
Surplus d'apport		11 966	1 603
Déficit		(211 042)	(104 812)
Cumul des autres éléments du résultat global		22 470	(10 385)
		1 449 179	336 929
Participation ne donnant pas le contrôle		8 710	7 090
Total des capitaux propres		1 457 889	344 019
Total du passif et des capitaux propres		2 243 984	1 558 772
Éventualités	19		

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) Philip Fayer
Président du conseil

(signé) Michael Hanley
Président du comité d'audit

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Nuvei

États consolidés du résultat net et du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	Note	2020 \$	2019 \$
Produits des activités ordinaires	16	375 046	245 816
Coût des ventes	16	69 255	40 758
Marge brute		305 791	205 058
Frais de vente et charges générales et administratives	16	241 690	193 770
Bénéfice d'exploitation		64 101	11 288
Produits financiers	15	(5 427)	(5 188)
Charges financières	15	170 111	90 640
Charges financières nettes		164 684	85 452
Perte avant impôt sur le résultat		(100 583)	(74 164)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	18	3 087	(4 699)
Perte nette		(103 670)	(69 465)
Autres éléments du résultat global			
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net			
Établissements à l'étranger – écart de conversion		32 855	(9 225)
Total du résultat global		(70 815)	(78 690)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux éléments suivants :			
Porteurs d'actions ordinaires de la société		(106 230)	(70 502)
Participation ne donnant pas le contrôle		2 560	1 037
		(103 670)	(69 465)
Résultat global attribuable aux éléments suivants :			
Porteurs d'actions ordinaires de la société		(73 375)	(79 727)
Participation ne donnant pas le contrôle		2 560	1 037
		(70 815)	(78 690)
Perte nette par action	22		
Perte nette par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société (de base et diluée)		(1,08)	(1,15)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base et dilué)		98 681 060	61 483 675

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Nuvei

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains)

	Note	2020 \$	2019 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Perte nette		(103 670)	(69 465)
Ajustements au titre des éléments suivants :			
Amortissement des immobilisations corporelles	7	5 121	3 682
Amortissement des immobilisations incorporelles	8	64 552	47 443
Amortissement des actifs sur contrat		2 114	2 323
Paievements fondés sur des actions	24	10 407	994
Charges financières nettes	15	164 684	85 452
Perte de valeur sur cession d'une filiale	13	338	-
Réduction des stocks à la valeur de réalisation nette	6	513	134
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	18	3 087	(4 699)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	26	10 061	2 667
Intérêts payés		(43 788)	(43 197)
Perte de change nette réalisée		(5 937)	-
Impôt sur le résultat payé		(14 223)	(2 629)
		<u>93 259</u>	<u>22 705</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	4	(67 537)	(780 196)
Diminution (augmentation) des autres actifs non courants		(1 683)	1 158
Produit de la vente d'une filiale, déduction faite de la trésorerie	13	19 045	-
Vente de placements en titres de capitaux propres	21	-	28 600
Diminution (augmentation) nette des avances consenties à des tiers	9	9 401	(14 531)
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	(3 395)	(1 825)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	(14 448)	(8 595)
		<u>(58 617)</u>	<u>(775 389)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Coûts de transaction liés aux facilités de prêt et emprunts	12	(3 380)	(28 833)
Remboursement des débetures convertibles non garanties à payer à des actionnaires	14	(93 384)	(100 500)
Émission d'actions à droit de vote subordonné	17	758 447	-
Frais d'émission de titres de capitaux propres	17	(42 966)	-
Émission d'actions ordinaires	17	150	187 295
Produit de facilités de prêt et emprunts	12	110 000	629 509
Remboursement de facilités de prêts et emprunts	12	(642 786)	(157 496)
Paievement d'obligations locatives	12	(946)	(939)
Dividende versé au titre de la participation ne donnant pas le contrôle		(940)	(360)
Rachat d'actions privilégiées	17	-	(2 299)
Émission d'actions privilégiées	17	-	81 240
Émission de débetures convertibles non garanties à payer à des actionnaires	14	-	199 000
		<u>84 195</u>	<u>806 617</u>
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie		1 813	69
Augmentation nette de la trésorerie		<u>120 650</u>	<u>54 002</u>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		<u>60 072</u>	<u>6 070</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice		<u>180 722</u>	<u>60 072</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Nuvei

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains)

	Note	Attribuable aux actionnaires de la société					Total des capitaux propres \$
		Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Participation ne donnant pas le contrôle \$	
Solde au 31 décembre 2018		168 203	609	(34 310)	(1 160)	-	133 342
Apports et distributions							
Émission d'actions	17	282 320	-	-	-	-	282 320
Paie ment fondé sur des actions et réglé en titres de capitaux propres	24	-	994	-	-	-	994
Acquisition d'entreprises		-	-	-	-	6 413	6 413
Dividende versé au titre de la participation ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	(360)	(360)
Bénéfice net (perte nette) et résultat global		-	-	(70 502)	(9 225)	1 037	(78 690)
Solde au 31 décembre 2019		450 523	1 603	(104 812)	(10 385)	7 090	344 019
Apports et distributions							
Émission d'actions	17	920 525	(44)	-	-	-	920 481
Rachat d'actions	17	(1)	-	-	-	-	(1)
Paie ment fondé sur des actions et réglé en titres de capitaux propres	24	-	10 407	-	-	-	10 407
Acquisition d'entreprises		254 738	-	-	-	-	254 738
Dividende versé au titre de la participation ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	(940)	(940)
Bénéfice net (perte nette) et résultat global		-	-	(106 230)	32 855	2 560	(70 815)
Solde au 31 décembre 2020		1 625 785	11 966	(211 042)	22 470	8 710	1 457 889

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

1 Entité publiante et restructuration

Nuvei Corporation (« Nuvei » ou la « société ») est un fournisseur mondial offrant des solutions technologiques de paiement à des commerçants et à des partenaires en Amérique du Nord, en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine. La société est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 1100, boulevard René-Lévesque, 9^e étage, Montréal (Québec), Canada. Nuvei est la société mère ultime du groupe et a été constituée le 1^{er} septembre 2017 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « LCSA ») sous la dénomination 10390461 Canada Inc., et a par la suite changé sa dénomination pour La Corporation de développement Pivotal Inc. le 21 septembre 2017 et pour Corporation Nuvei le 27 novembre 2018.

Le 21 septembre 2017, par la voie d'une série d'opérations, Nuvei a fait l'acquisition de la totalité de Pivotal Holdings Ltd.

Le 22 septembre 2020, la société a fusionné avec sa filiale Nuvei Holdings Corporation (« NHC »), auparavant connue sous le nom de Pivotal Holdings Corporation (« PHC »).

En outre, le 22 septembre 2020, la société a conclu un premier appel public à l'épargne (le « PAPE) et ses actions ont commencé à être négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous les symboles « NVEI » et « NVEL.U ».

2 Base d'établissement

Énoncé de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La publication des états financiers consolidés des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 8 mars 2021.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui suit :

- les avances consenties à des tiers (note 9), les contreparties conditionnelles et le passif au titre des options de vente (note 11), ainsi que les placements, qui sont évalués à la juste valeur;
- les transactions relatives à la rémunération fondée sur des actions, qui sont évaluées selon IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions* (note 24).

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Recours à des jugements et à des estimations

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction formule des estimations, des jugements et des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits des activités ordinaires et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations, les jugements et les hypothèses sont passés en revue régulièrement et reposent sur l'expérience et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs dont l'occurrence est jugée raisonnable dans les circonstances. Toute révision des estimations comptables est comptabilisée de manière prospective.

Jugements

Les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés comprennent les suivants :

- Comptabilisation des produits des activités ordinaires (note 3)

L'identification des contrats conclus avec des clients qui sont générateurs de produits des activités ordinaires, l'identification des obligations de prestation, la détermination du prix de transaction et la répartition entre les obligations de prestation identifiées, l'utilisation de la méthode de comptabilisation des produits des activités ordinaires appropriée pour chaque obligation de prestation et le degré d'avancement des obligations de prestation remplies progressivement constituent les principaux aspects du processus de comptabilisation des produits des activités ordinaires. Ils nécessitent tous le recours au jugement et l'utilisation d'hypothèses. Par ailleurs, la société a exercé son jugement pour évaluer si elle agissait pour son propre compte ou comme mandataire à l'égard de la transaction et des services de traitement.

- Détermination de la juste valeur des immobilisations incorporelles identifiables après un regroupement d'entreprises (note 4)

La société a recours à des techniques d'évaluation pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans un regroupement d'entreprises, qui sont généralement fondées sur des prévisions relatives à la totalité des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction relativement au rendement futur des actifs connexes et au taux d'actualisation appliqué, hypothèses que poserait un intervenant du marché.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Hypothèses et incertitudes relatives aux estimations

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice comprennent notamment :

- l'estimation de la valeur recouvrable du goodwill (note 8);
- l'estimation de la provision pour pertes sur les comptes de commerçants (note 11);
- l'estimation de la valeur recouvrable des soldes d'impôt pour la comptabilisation des actifs d'impôt (note 18);
- l'estimation de la juste valeur des paiements fondés sur des actions (note 24).

Répercussions de la COVID-19 sur les jugements, les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations

La pandémie de COVID-19 a perturbé l'économie et placé les gouvernements, les réseaux de santé, les entreprises et les personnes dans des situations de stress sans précédent. Il est difficile d'évaluer ou de prévoir les répercussions et la durée de la pandémie. La propagation de la COVID-19 nous a amenés à modifier nos pratiques commerciales pour essayer d'atténuer le risque que représente le virus pour nos employés, nos partenaires, nos commerçants et leurs clients, ainsi que les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. L'étendue de la pandémie et ses effets continus sur notre entreprise dépendent de certains facteurs, notamment la durée et la propagation des éclosions; les réactions des gouvernements à la pandémie; l'impact sur nos clients et sur nos cycles de vente; l'impact sur les événements des clients, du secteur ou des employés; les effets sur nos partenaires, nos commerçants et leurs clients, les fournisseurs tiers de services, les clients et les chaînes d'approvisionnement, tous ces facteurs étant incertains et imprévisibles. Par conséquent, il existe un niveau d'incertitude plus élevé en ce qui concerne les jugements, les hypothèses et les estimations de la direction.

3 Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de la même manière à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés, et elles ont également été appliquées de la même manière par les filiales de la société, sauf indication contraire.

Monnaie étrangère

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle de la société.

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective des entités de la société aux cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur dans une monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur lorsque la juste valeur a été établie. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique dans une monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Les écarts de conversion sont comptabilisés dans le résultat net.

Établissements à l'étranger

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain, y compris le goodwill et les ajustements de la juste valeur qui découlent d'acquisitions, sont convertis en dollars américains au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits des activités ordinaires et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars américains au cours de change moyen en vigueur pour la période.

Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global à titre de réserve cumulée au titre des écarts de conversion (cumul des autres éléments du résultat global), sauf dans la mesure où l'écart de conversion est affecté à la participation ne donnant pas le contrôle.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode d'acquisition à la date d'acquisition. La contrepartie transférée pour l'acquisition d'une entreprise correspond à la juste valeur des actifs transférés et de tout passif et tout titre de capitaux propres émis par la société à la date à laquelle le contrôle de l'entreprise acquise est obtenu. La contrepartie transférée inclut la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie conditionnelle. La contrepartie conditionnelle est ensuite réévaluée à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé et porté dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La contrepartie conditionnelle dont le paiement est tributaire du maintien en poste des principaux employés au sein de la société est passée en charges sur la période de service. Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels repris lors d'un regroupement d'entreprises sont en général initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. La société évalue le goodwill comme la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, diminuée du montant net comptabilisé des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition. Si cette contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de l'entreprise acquise, la différence est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat net et du résultat global à titre de profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés à l'émission de titres d'emprunt ou de titres de capitaux propres, et les autres coûts directs découlant d'un regroupement d'entreprises ne sont pas considérés comme faisant partie de l'acquisition de l'entreprise et sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Méthode de consolidation

Filiales

Les filiales sont toutes des entités sur lesquelles la société exerce le contrôle. Il y a contrôle lorsque la société est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de son engagement dans l'entité et lorsqu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur les activités de celle-ci. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés à compter de la date de prise du contrôle et jusqu'à la date de la perte du contrôle.

Les principales filiales de la société, leur territoire de constitution et le pourcentage de participation que la société détient dans chacune d'elles sont présentés ci-après :

Filiale	Territoire de constitution	Pourcentage de participation
SafeCharge International Group Limited	Guernsey	100 %
Nuvei Technologies Corp.	Canada	100 %
Nuvei Technologies Inc.	États-Unis	100 %
Loan Payment Pro	États-Unis	60 %
Smart2Pay Technology & Services B.V.	Pays-Bas	100 %

Participation ne donnant pas le contrôle

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises dans lequel la participation est inférieure à 100 %, une participation ne donnant pas le contrôle est évaluée à la juste valeur ou en fonction de la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. L'évaluation est effectuée pour chacune des transactions. Les modifications du pourcentage de détention des titres de participation de la société dans une filiale qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

Transactions éliminées au moment de la consolidation

Les soldes et les transactions intragroupe, ainsi que les profits et les pertes latents qui découlent des transactions intragroupe, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Obligations de prestation et méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou services promis est transféré aux clients de la société, pour un montant qui reflète la contrepartie à laquelle la société s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services. La nature des obligations de prestation des contrats conclus avec des clients et le moment où elles sont remplies, y compris les conditions de paiement importantes, ainsi que les méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires connexes sont décrites ci-après.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Services de transaction et de traitement offerts aux commerçants

Les produits des activités ordinaires de la société tirés des services de transaction et de traitement offerts aux commerçants proviennent principalement des services de traitement des paiements aux points de vente au détail et du commerce électronique et découlent des relations établies avec les différents commerçants. De plus, les produits des activités ordinaires tirés des services de transaction et de traitement proviennent de contrats conclus avec des institutions financières et d'autres acquéreurs commerçants, dont la durée varie généralement de trois à cinq ans. Les contrats stipulent les types de services et précisent la manière dont les frais seront engagés et calculés. Les produits des activités ordinaires tirés des services de transaction et de traitement offerts aux commerçants sont générés par le traitement des transactions de paiement électronique pour le compte des commerçants.

Les produits des activités ordinaires de la société tirés des transactions et du traitement sont principalement composés a) de frais calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur monétaire des transactions traitées; b) de frais calculés en fonction du nombre de transactions traitées; c) de frais de service; ou d) d'une combinaison de ces frais qui sont associés aux services de transaction et de traitement.

La société s'est engagée envers ses clients à assurer quotidiennement le traitement des transactions demandées par le client pendant la durée du contrat. La société a déterminé que les services de transaction et de traitement offerts aux commerçants correspondent à une série de jours distincts de service qui sont sensiblement les mêmes et qui suivent la même tendance de transfert vers le client. En conséquence, la société a déterminé que les ententes conclues avec les commerçants en ce qui concerne les services de transaction et de traitement représentent une obligation de prestation. La quasi-totalité des produits des activités ordinaires de la société sont comptabilisés progressivement comme une série quotidienne pendant la durée des contrats.

Pour assurer les services de transaction et de traitement, la société achemine et compense chaque transaction, obtient l'autorisation pour celle-ci et demande le règlement des fonds à l'institution financière émettrice de la carte, par l'intermédiaire du réseau de paiement applicable. Lorsque des tiers s'occupent du transfert de biens ou de services à un client, la société examine la nature de chaque bien ou service promis et évalue judicieusement si elle contrôle le bien ou le service avant qu'il ne soit transféré à un client ou si elle agit en tant que mandataire du tiers. Pour déterminer si elle contrôle ou non le bien ou le service avant qu'il ne soit transféré au client, la société évalue un certain nombre d'indicateurs, notamment si elle ou le tiers est le principal responsable de la prestation et quelle partie a un pouvoir discrétionnaire pour fixer le prix du bien ou du service. En se fondant sur l'évaluation de ces indicateurs, elle a conclu que sa promesse aux clients de leur fournir des services de transaction et de traitement est distincte des services fournis par les institutions financières émettrices de cartes et les réseaux de paiement en lien avec les transactions de paiement. Lorsque la société n'est pas en mesure de diriger l'utilisation des services fournis par les institutions financières émettrices de cartes et les réseaux de paiement et d'en tirer la quasi-totalité des avantages avant que ces services ne soient transférés au client, elle ne contrôle pas ces services avant qu'ils ne soient transférés au client. Par conséquent, la société présente les produits des activités ordinaires déduction faite des frais d'interchange perçus par les institutions financières émettrices de cartes et des frais perçus par les réseaux de paiement. Dans tous les autres cas, les produits des activités ordinaires tirés des services de transaction et de traitement sont constatés pour le montant brut, car la société agit pour son propre compte dans la convention.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Étant donné que le moment et la quantité des transactions à traiter par la société ne peuvent être déterminés à l'avance et que la contrepartie reçue dépend des utilisations des clients (par exemple, un pourcentage de la valeur de la transaction ou des frais fixes par transaction, le nombre de transactions de paiement traitées ou le nombre de cartes au dossier), le prix total de la transaction varie. La société a déterminé que l'obligation de prestation de services de transaction et de traitement aux commerçants répond aux critères d'exception de répartition de la contrepartie variable dans la mesure où a) les modalités du paiement variable se rapportent spécifiquement aux efforts de l'entité de satisfaire à l'obligation de prestation ou de transférer le service distinct et b) la répartition du montant de la contrepartie variable est entièrement affectée à l'obligation de prestation ou au bien ou service distinct et qu'elle est conforme à l'objectif de répartition, lorsque l'on tient compte de l'ensemble des obligations de prestation et des modalités de paiement du contrat. En conséquence, la société répartit et comptabilise la contrepartie variable durant la période où elle a le droit contractuel de facturer le client.

Autres produits des activités ordinaires

Dans le cadre de ses contrats conclus avec ses clients, la société peut vendre du matériel (« équipement au point de vente »). Le matériel se compose de terminaux ou de dispositifs de passerelle. La société ne fabrique pas de matériel, mais en achète auprès de fournisseurs tiers et le conserve en stock jusqu'à ce qu'un client l'achète. La société comptabilise les ventes de matériel comme une obligation de prestation distincte et inscrit les produits à leur prix de vente spécifique lorsqu'un client obtient le contrôle du matériel, soit généralement dès que le matériel est expédié.

Fonds distincts et montant à payer à des commerçants

Les fonds distincts représentent les montants détenus dans des comptes bancaires distincts, qui sont détenus au nom des commerçants lorsque la société se trouve dans la composante des mouvements de fonds du cycle des transactions de règlement. Un passif correspondant (le montant à payer à des commerçants) est comptabilisé au titre des montants devant être versés aux commerçants. Les comptes bancaires distincts sont détenus auprès des banques de la société et sont distincts des fonds d'exploitation. Les fonds distincts et les montants à payer à des commerçants sont radiés quand la transaction est réglée.

Actifs sur contrat

Les actifs sur contrat représentent les coûts engagés pour obtenir des contrats avec des clients, y compris les commissions de vente versées au personnel et les honoraires de mandataires tiers. Lors de la signature du contrat, la société inscrit à l'actif les coûts qu'elle s'attend à recouvrer et qui n'auraient pas été engagés si le contrat n'avait pas été obtenu.

Conformément à la base de transfert des services de traitement au client, les actifs sur contrat sont amortis selon le mode linéaire, sur la période prévue au cours de laquelle des avantages seront tirés du contrat (allant de trois à cinq ans), à partir du moment où les comptes sont activés et génèrent des produits des activités ordinaires. L'amortissement des actifs sur contrat est comptabilisé dans les frais de vente et charges générales et administratives dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la société. Les coûts d'obtention d'un contrat dont la période durant laquelle il est prévu que les avantages seront obtenus est d'au plus un an sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Les actifs sur contrat font l'objet d'une évaluation pour dépréciation en comparant, sur une base collective, les flux de trésorerie nets futurs attendus des contrats conclus avec des clients avec la valeur comptable des coûts des contrats inscrits à l'actif.

Stocks

Les stocks se composent des terminaux aux points de vente et sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation est définie comme étant le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des frais de vente.

Immobilisations corporelles

Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Si des parties importantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) de l'immobilisation corporelle.

Amortissement

L'amortissement est calculé pour radier le coût des immobilisations corporelles, diminué de leur valeur résiduelle estimative selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, et il est comptabilisé dans le résultat net comme suit :

Actif	Période
Terminaux	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail – de 5 à 10 ans
Actifs au titre du droit d'utilisation – immeubles	Durée du bail – de 2 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque date de clôture et ajustés au besoin.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Immobilisations incorporelles et goodwill

Comptabilisation et évaluation

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets des entités acquises à leurs dates respectives d'acquisition. Le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Recherche et développement de logiciels

La société met au point des logiciels qui sont utilisés pour fournir des services de traitement aux clients.

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en résultat net lorsqu'elles sont engagées.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif uniquement si les coûts de développement peuvent être évalués de façon fiable, le produit ou le processus est techniquement et commercialement faisable, si la réalisation des avantages économiques futurs est probable, si la société a l'intention d'achever le développement de l'actif et possède suffisamment de ressources pour le faire, et d'utiliser ou de vendre l'actif. Sinon, les frais de développement sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les frais de développement sont constatés au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles, notamment les marques de commerce, les technologies ainsi que les relations avec des partenaires et des commerçants, qui sont acquises par la société et ont une durée d'utilité définie, sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont inscrites à l'actif que lorsqu'elles donnent lieu à un accroissement des avantages économiques futurs associés à l'actif auquel elles correspondent. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en résultat net lorsqu'elles sont engagées.

Amortissement

L'amortissement est calculé pour radier le coût des immobilisations incorporelles diminué de leur valeur résiduelle estimative, selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, et il est comptabilisé en résultat net. Le goodwill n'est pas amorti.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Les durées d'utilité estimatives pour les périodes considérées et les périodes comparatives sont les suivantes :

Actif	Période
Frais de développement – logiciels	De 3 à 5 ans
Marques de commerce	De 3 à 15 ans
Technologies	De 3 à 15 ans
Relations avec les partenaires et les commerçants	De 5 à 15 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque date de clôture et sont ajustés au besoin.

Dépréciation des actifs non financiers

À chaque date de clôture, la société examine la valeur comptable de ses actifs non financiers afin de déterminer s'il existe un indice de dépréciation. Si c'est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois l'an le 1^{er} octobre et chaque fois qu'un indice de dépréciation est décelé.

Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unités génératrices de trésorerie » ou « UGT »). Le goodwill est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auquel le goodwill est affecté ne doit pas être plus grand qu'un secteur opérationnel.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente ou de sa valeur d'utilité. La juste valeur est établie à l'aide de diverses techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation des flux de trésorerie, des cours du marché et des évaluations indépendantes effectuées par des tierces parties, si cela est jugé nécessaire. Pour calculer la valeur d'utilité, la direction estime les flux de trésorerie attendus de chaque actif ou UGT, qui sont ensuite actualisés selon un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de cet actif. Les données utilisées pour les tests de dépréciation sont directement liées aux prévisions les plus récentes approuvées par la société et sont ajustées au besoin afin d'exclure l'effet d'une restructuration future ou d'une amélioration des actifs.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net. Lorsqu'elles sont comptabilisées comme des UGT, les pertes de valeur sont tout d'abord portées en diminution de la valeur comptable du goodwill affecté à l'UGT, puis de celle des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Les pertes de valeur des actifs non financiers autres que le goodwill sont évaluées à chaque date de clôture en vue de déterminer si la perte de valeur s'est atténuée ou a été éliminée. Il y a reprise de perte de valeur lorsque les estimations utilisées pour

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

déterminer la valeur recouvrable ont changé. Il n'y a reprise de perte de valeur que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été établie, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Provisions

Une provision est constituée si, du fait d'un événement passé, la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le montant peut être estimé de manière fiable et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques du passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

Un passif éventuel est une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de la société; ou d'une obligation actuelle résultant d'événements passés (donc l'obligation existe), mais qui n'est pas comptabilisée, car il est improbable que le transfert ou l'utilisation d'actifs, la prestation de services ou toute autre cession d'avantages économiques soient nécessaires pour éteindre l'obligation, ou que le montant de l'obligation en question ne puisse pas faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Provision pour pertes sur les comptes de commerçants

Des litiges surviennent de temps à autre entre un titulaire de carte et un commerçant, principalement lorsque le client est insatisfait de la qualité des marchandises ou des services offerts. Ces litiges peuvent ne pas être résolus en faveur du commerçant. Dans de tels cas, le montant de la transaction est remboursé au client par l'institution financière émettrice de la carte, mais ce montant est ensuite remboursé à l'institution par la société. La société facture ensuite au commerçant tout montant remboursé à l'institution financière. La société est donc exposée à un risque de crédit associé au commerçant, puisqu'elle assume la responsabilité du remboursement du montant total de la transaction au client du commerçant, même si le commerçant n'a pas les fonds suffisants pour rembourser la société.

Une provision pour pertes sur les comptes de commerçants est maintenue afin d'absorber le montant des rejets de débit pour les transactions des commerçants qui ont été traitées précédemment et sur lesquelles des revenus ont été comptabilisés. La provision pour pertes sur les comptes de commerçants comprend des provisions spécifiquement réservées aux transactions de commerçants pour lesquelles les pertes peuvent être estimées. La direction évalue le risque lié à ces transactions et estime les pertes entraînées par les transactions litigieuses en se fondant principalement sur l'expérience et d'autres facteurs pertinents. La direction réévalue la provision pour pertes sur les comptes de commerçants pour chaque période de présentation de l'information financière afin de s'assurer qu'elle est adéquate.

La charge nette liée à la provision pour pertes sur les comptes de commerçants est présentée dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Contrats de location

Lorsqu'elle conclut un contrat, la société détermine si le contrat constitue ou comprend un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont présentés dans les immobilisations corporelles.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tout paiement au titre du contrat de location versé à la date de début ou avant cette date, majoré, le cas échéant, des coûts directs initiaux engagés et des coûts estimés pour démanteler et enlever l'actif sous-jacent ou pour remettre en état l'actif sous-jacent sur le site, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ensuite amorti selon le mode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée des contrats de location des installations est d'au plus 10 ans. Par ailleurs, l'actif au titre du droit d'utilisation est diminué de façon périodique des éventuelles pertes de valeur, et ajusté pour refléter certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la société ou du taux d'intérêt implicite du contrat de location, si ce taux peut être déterminé facilement.

L'évaluation de l'obligation locative comprend les paiements de loyers qui suivent :

- les paiements fixes, y compris les paiements fixes en substance;
- les paiements variables au titre de la location qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début;
- les sommes qui devraient être payées au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer, les paiements de loyers exigibles durant une période de prolongation facultative si la société a la certitude raisonnable d'exercer l'option, ainsi que les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, à moins que la société n'ait la certitude raisonnable de ne pas résilier le contrat de location par anticipation.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée s'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant de la variation d'un indice ou d'un taux, s'il y a un changement dans l'estimation de la société des sommes à payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou si la société revoit sa décision d'exercer ou non une option d'achat, de prolongation ou de résiliation du contrat de location.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée de cette façon, un ajustement équivalent est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

À la signature d'un contrat ou lors de la modification d'un contrat comprenant une composante locative, la société a choisi de ne pas comptabiliser séparément les composantes non locatives, mais plutôt de comptabiliser les composantes locatives et non locatives comme une seule composante.

Contrats à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

La société a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives au titre de contrats de location à court terme et de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. La société comptabilise en charges les paiements de loyers associés à ces contrats selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement comptabilisés lorsque la société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Classement et évaluation ultérieure

Les instruments financiers sont classés dans les catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVARG ») ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Le classement dépend de la nature de l'instrument financier et de l'objectif pour lequel il a été acquis, et est déterminé lors de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers de la société ont été classés comme suit :

Instruments financiers	Classement
<i>Actifs financiers</i>	
Trésorerie	Coût amorti
Fonds distincts	Coût amorti
Créances clients et autres débiteurs	Coût amorti
Avances consenties à des tiers	JVRN
Dépôts auprès de fournisseurs de services de traitement des paiements	Coût amorti
Placements	JVRN
<i>Passifs financiers</i>	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Coût amorti
Montant à payer à des commerçants	Coût amorti
Facilités de prêt et emprunts	Coût amorti
Passif au titre de l'option de vente et contrepartie éventuelle	JVRN
Débitures convertibles non garanties à payer à des actionnaires	Coût amorti
Actions ordinaires classées à titre de passifs	Coût amorti
Actions privilégiées classées à titre de passifs	Coût amorti

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables, et par la suite comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des pertes de valeur si :

- la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts.

Les produits ou les charges d'intérêts sont comptabilisés en appliquant le taux d'intérêt effectif, sauf pour ce qui est des créances à court terme si l'effet de l'actualisation est non significatif.

Les actifs financiers qui ne satisfont pas aux conditions ci-dessus sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Un passif financier est classé à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est classé comme étant détenu à des fins de transaction, s'il s'agit d'un dérivé ou s'il est désigné comme tel au moment de la comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur sont évalués à leur juste valeur, et les profits nets et les pertes nettes, y compris les charges d'intérêts, sont comptabilisés en résultat net.

Décomptabilisation

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie découlant de l'actif expirent ou lorsqu'elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels découlant de l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. La société décomptabilise également un passif financier si les conditions de celui-ci sont modifiées et que les flux de trésorerie du passif modifié sont substantiellement différents, auquel cas la société comptabilise à la juste valeur un nouveau passif financier fondé sur les conditions modifiées. Lors de la décomptabilisation d'un passif financier, la différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et la contrepartie payée (y compris les actifs hors trésorerie transférés ou les passifs repris) est comptabilisée en résultat net.

Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté aux états consolidés de la situation financière seulement si la société a un droit juridique de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Dépréciation des actifs financiers non dérivés

À chaque date de clôture, la société comptabilise des corrections de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers constatés au coût amorti.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Comme les créances clients et autres débiteurs de la société constituent des débiteurs sans composante financement et dont l'échéance est inférieure à 12 mois, la société applique l'approche simplifiée pour calculer les pertes de crédit attendues. Par conséquent, elle ne tient pas compte des variations du risque de crédit lié à ses créances clients et autres débiteurs, mais comptabilise plutôt une correction de valeur pour pertes en fonction des pertes de crédit attendues sur la durée de vie à chaque date de clôture.

En ce qui a trait aux autres actifs financiers à risque de dépréciation, la société évalue les corrections de valeur pour pertes à un montant équivalant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, sauf dans le cas des actifs financiers suivants, qui sont évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour une période de 12 mois :

- les titres d'emprunt qui sont considérés comme présentant un risque de crédit faible à la date de clôture;
- les autres titres d'emprunt et soldes bancaires pour lesquels il n'y a eu aucune augmentation importante du risque de crédit (c.-à-d. le risque de défaillance au cours de la durée de vie de l'instrument financier) depuis la comptabilisation initiale.

L'approche de la société à l'égard des pertes de crédit attendues reflète un montant fondé sur des pondérations probabilistes, la valeur temps de l'argent et des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique encore à venir qu'il est possible, à la date de clôture, d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables. La période maximale considérée pour estimer les pertes de crédit attendues correspond à la période contractuelle maximale au cours de laquelle la société est exposée au risque de crédit.

La société utilise une matrice de calcul comme mesure de simplification pour évaluer les pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients, selon le nombre de jours en souffrance associé à des regroupements de créances montrant des profils de pertes similaires. Les créances clients sont regroupées en fonction de leur nature. La matrice de calcul est fondée sur l'historique des taux de perte observés sur la durée de vie attendue des créances clients de commerçants et d'entreprises de services de traitement des paiements, et est ajustée en fonction d'estimations prospectives. La société tient également compte de l'historique des recouvrements et estime la recouvrabilité selon les tendances et le classement chronologique.

Capital-actions

Actions ordinaires

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction des incidences fiscales.

Avant la clôture du PAPE le 22 septembre 2020, certaines actions ordinaires de catégorie A, série A, qui offraient au porteur une option de vente leur permettant d'exiger en tout temps que la société rachète la totalité ou une partie des actions ordinaires à la juste valeur en contrepartie de trésorerie, étaient classées à titre de passifs financiers.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Actions privilégiées

Avant la clôture du PAPE qui a eu lieu le 22 septembre 2020, la société avait des actions privilégiées en circulation.

Les actions privilégiées rachetables de la société étaient classées à titre de passifs financiers, car elles étaient rachetables en trésorerie par les porteurs. Les dividendes s'y rattachant étaient comptabilisés à titre de charge d'intérêts en résultat net à mesure qu'ils devenaient exigibles.

Les actions privilégiées non rachetables étaient classées à titre de capitaux propres, car elles donnaient droit à des dividendes discrétionnaires, ne comportaient pas d'obligations de remettre de la trésorerie ou d'autres actifs financiers et n'exigeaient pas de règlement en un nombre variable d'instruments de capitaux propres de la société.

Accords de paiement fondé sur des actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements fondés sur des actions et réglés en titres de capitaux propres qui sont attribués à des administrateurs, des dirigeants, des employés et des consultants est comptabilisée à titre de charge sur la période d'acquisition des attributions, un montant équivalent étant porté au crédit des capitaux propres. Le montant comptabilisé à titre de charge est ajusté pour tenir compte du nombre d'attributions pour lesquelles il est prévu que les conditions connexes de service seront respectées, de telle manière que le montant finalement comptabilisé comme une charge s'appuie sur le nombre d'attributions respectant les conditions connexes de service à la date d'acquisition des droits.

Lorsque les accords de paiement fondé sur des actions ont été communiqués et que la date d'entrée en vigueur du service est réputée avoir eu lieu, mais qu'il y a absence de compréhension commune des termes et conditions de l'accord, une charge est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits des attributions selon la meilleure estimation de la juste valeur à la date d'attribution, un montant équivalent étant porté au crédit des capitaux propres. Il y a absence d'une compréhension commune des termes et conditions si le résultat de l'accord est fondé principalement sur des facteurs subjectifs. La juste valeur à la date d'attribution sera révisée à chaque période de présentation de l'information financière jusqu'au dénouement de l'incertitude ou de sa disparition.

Perte nette par action

La perte de base par action est calculée en divisant la perte nette attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de l'exercice. La perte diluée par action est calculée en divisant la perte nette attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société, ajustée au besoin pour tenir compte de l'incidence des titres potentiellement dilutifs, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de l'exercice, et en tenant compte de l'incidence des titres qui auraient un effet dilutif sur la perte par action.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé, qui sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou à titre de composante des autres éléments du résultat global.

La société comptabilise le produit d'impôt d'une position fiscale incertaine seulement s'il est probable que, selon son fondement technique, cette position sera maintenue. Elle évalue et comptabilise les produits d'impôt de cette position en fonction de la plus grande économie qui a plus de 50 % des chances d'être réalisée au moment du règlement final. Les passifs estimatifs de la société à l'égard de ces questions sont ajustés pendant la période au cours de laquelle la position fiscale incertaine est réglée, les limitations pour examen expirent ou lorsque des informations supplémentaires sont disponibles.

Impôt exigible

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale de la période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé pour tenir compte des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de la présentation de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporaires suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le bénéfice (la perte) comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale), ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales et des entités sous contrôle conjoint, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, l'impôt différé n'est pas comptabilisé pour tenir compte des différences temporaires imposables découlant de la comptabilisation initiale du goodwill. L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt censés être appliqués aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent de l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt sur la base de leur montant net, ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Crédit d'impôt à l'investissement et autres subventions publiques

Les subventions publiques, qui se composent de subventions et de crédits d'impôt à l'investissement, sont comptabilisées en tant que réduction des charges connexes ou du coût de l'actif acquis. Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une certitude raisonnable que la société a respecté les conditions du programme de subventions approuvé, ou qu'elle les respectera, et lorsqu'il existe une certitude raisonnable que la subvention sera reçue.

Les contributions qui compensent les charges engagées sont systématiquement comptabilisées en résultat net, en réduction du résultat des exercices où ces charges sont comptabilisées. Quant aux contributions qui compensent le coût d'un actif, elles sont systématiquement comptabilisées en résultat net sur la durée d'utilité de l'actif.

La société engage des frais de recherche et de développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE »). Les crédits d'impôt à l'investissement remboursables sont comptabilisés à titre de crédits d'impôt pour la RS&DE dans les états consolidés du résultat net et du résultat global s'il existe une assurance raisonnable que la réalisation des crédits d'impôt aura lieu. Les crédits d'impôt pour la RS&DE non remboursables, qui sont déductibles des impôts payables par ailleurs, sont comptabilisés en résultat net en réduction des frais de recherche et de développement lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits d'impôt seront réalisés.

Les crédits d'impôt pour la RS&DE sont comptabilisés en fonction de la meilleure estimation faite par la direction des montants qui devraient être recouverts et sont assujettis à un audit des autorités fiscales. Dans le cas où les crédits d'impôt pour la RS&DE diffèrent de l'estimation, les différences sont comptabilisées pendant la période d'évaluation des autorités fiscales à titre d'ajustement des éléments auxquels ils sont liés.

Nouvelles normes et interprétations comptables non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de modifications aux normes existantes publiées par l'IASB ont été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés.

Modifications des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié une version révisée de son *Cadre conceptuel*, qui comprenaient les principales améliorations suivantes :

- nouveaux concepts d'évaluation, y compris des facteurs à prendre en considération lors du choix de la méthode d'évaluation;
- nouveaux concepts de présentation et de communication d'informations, notamment quand classer les produits et les charges dans les autres éléments du résultat global;
- nouvelles directives concernant la question de savoir quand supprimer des actifs et des passifs des états financiers;
- mise à jour des définitions d'un actif et d'un passif;
- mise à jour des critères permettant d'inclure les actifs et les passifs dans les états financiers;
- éclaircissements des notions de prudence, d'appréciation, d'incertitude relative à la mesure et de la prééminence de la substance sur la forme.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Les modifications n'ont eu aucune incidence significative sur les présents états financiers consolidés.

Définition du terme « entreprise » (modifications d'IFRS 3 Regroupements d'entreprises)

Le 1^{er} janvier 2020, la société a adopté des modifications d'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, qui visent à clarifier si une acquisition donne lieu à une acquisition d'entreprise ou d'un groupe d'actifs. La définition modifiée d'une entreprise sera de portée limitée, indiquant que le processus doit être substantiel, et que les entrées et le processus doivent avoir la capacité de contribuer significativement ensemble à la création de sorties. En outre, la définition de sorties sera ramenée au concept de biens et de services à fournir à des clients, alors que la définition précédente mettait l'accent sur des rendements sous forme de dividendes. Les modifications comprendront également un test de concentration de la juste valeur facultatif qui simplifie l'appréciation à porter pour pouvoir conclure si une acquisition donne lieu à une acquisition d'entreprise ou d'un groupe d'actifs.

Les modifications n'ont eu aucune incidence significative sur les présents états financiers consolidés.

*Définition du terme « significatif » (modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers* et d'IAS 8 *Méthodes comptables, changements dans les estimations comptables et erreurs*)*

Le 31 octobre 2018, l'IASB a clarifié la définition du terme « significatif ». Aux termes de cette modification, une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers.

Cette modification n'a eu aucune incidence significative sur les présents états financiers consolidés.

IFRS 16 – Allègements de loyer liés à la COVID-19

Le 28 mai 2020, l'IASB a publié une modification d'IFRS 16 *Contrats de location*, qui prévoit une mesure de simplification facultative à l'intention des preneurs leur permettant de ne pas évaluer si un allègement de loyer lié à la COVID-19 constitue une modification de contrat de location.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Nouvelles normes comptables et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de modifications aux normes existantes publiées par l'IASB sont obligatoires mais ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. La société évalue toujours l'incidence de ces modifications, le cas échéant, sur ses états financiers consolidés.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Modifications des références au Cadre conceptuel des IFRS

Ces modifications remplacent les références au *Cadre conceptuel de l'information financière de 2010* par des références au *Cadre conceptuel de l'information financière de 2018* pour définir ce qui constitue un actif ou un passif dans un regroupement d'entreprises, ajoutent une nouvelle exception selon laquelle, dans le cas de certains actifs et passifs éventuels, IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* ou IFRIC 21 *Droits ou taxes* devrait être appliquée, et non le Cadre conceptuel de 2018, et précisent qu'un acquéreur ne doit pas comptabiliser d'actifs éventuels à la date d'acquisition. Les modifications s'appliquent aux regroupements d'entreprises survenus au cours des périodes de présentation de l'information financières ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022. L'application anticipée est autorisée.

Modifications du classement des passifs

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers* (« les modifications »), afin de préciser les exigences en ce qui concerne le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Plus spécifiquement :

- les modifications précisent que les conditions en place à la clôture de la période de présentation de l'information financière sont celles qui serviront à déterminer si un droit de différer le règlement d'un passif existe;
- les attentes de la direction à l'égard des événements qui surviendront après la date de l'état consolidé de la situation financière, par exemple à savoir si une clause restrictive ne sera pas respectée ou si un règlement anticipé aura lieu, ne sont pas pertinentes;
- les modifications précisent les situations qui sont considérées comme étant un règlement de passif.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

4 Acquisitions d'entreprises

Transaction pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

a) Smart2Pay Technology & Services B.V. (« Smart2Pay »)

Le 2 novembre 2020, la société a fait l'acquisition de Smart2Pay, un prestataire de services de paiement dont le siège social est situé aux Pays-Bas. La juste valeur de la contrepartie transférée se composait d'un paiement en trésorerie de 70 900 € (81 927 \$), sous réserve d'ajustements de clôture, et de 6 711 923 actions à droit de vote subordonné émises à même le capital non émis de la société et ayant une juste valeur de 37,95 \$ par action, établie d'après le prix coté des actions à droit de vote subordonné à la TSX à la date de clôture.

Aux fins de son estimation de la juste valeur des immobilisations incorporelles, la direction a utilisé la méthode fondée sur les bénéfices excédentaires pour évaluer les relations avec les partenaires et les marchands, et la méthode de l'actualisation des flux de redevances pour évaluer les technologies au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés. La direction a élaboré des hypothèses liées aux prévisions des produits des activités ordinaires et de la marge brute, des taux d'attrition des partenaires et des commerçants, des taux de redevance et des taux d'actualisation.

L'apport de Smart2Pay aux produits des activités ordinaires et au résultat net de la société s'est chiffré respectivement à 9 753 \$ et à 2 029 \$ pour la période allant de la date d'acquisition au 31 décembre 2020. L'apport au résultat net inclut l'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables acquises. Des coûts d'acquisition de 4 044 \$ ont été passés en charges et comptabilisés dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé du résultat net et du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente sommairement les montants préliminaires comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

	Juste valeur
	\$
Actifs acquis	
Trésorerie	14 390
Fonds distincts	25 534
Créances clients et autres débiteurs	89
Charges payées d'avance	88
Autres actifs	96
Immobilisations corporelles	276
Actif au titre des droits d'utilisation	95
Immobilisations incorporelles :	
Technologies	63 093
Relations avec les partenaires et les commerçants	103 503
Goodwill (non déductible aux fins fiscales)	<u>198 439</u>
	405 603
Passifs repris	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(1 026)
Montant à payer à des commerçants	(25 534)
Obligations locatives	(97)
Impôt à payer	(631)
Impôt différé	<u>(41 650)</u>
	<u>336 665</u>
Total de la contrepartie en trésorerie versée	81 927
Actions à droit de vote subordonné émises	<u>254 738</u>
Total	<u>336 665</u>

Le goodwill découlant de cette acquisition est principalement attribuable à la croissance future, aux synergies attendues et au regroupement des effectifs, éléments qui n'ont pas été comptabilisés séparément puisqu'ils ne répondent pas aux critères de comptabilisation s'appliquant aux immobilisations incorporelles identifiables.

Le 2 novembre 2020, pour financer une partie de la contrepartie en trésorerie dont il est fait mention ci-dessus, la société a également augmenté sa facilité de crédit (voir la note 12) en modifiant sa convention de crédit pour y ajouter un emprunt à terme de 10 000 \$.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Transactions pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

b) SafeCharge International Group Limited (« SafeCharge »)

Le 1^{er} août 2019, la société a acquis SafeCharge, société européenne offrant des services de paiement, pour une contrepartie totale en trésorerie de 872 491 \$. SafeCharge fournit des services de paiement omnicanaux à l'échelle mondiale, allant de l'acquisition et de l'émission de cartes au traitement et au règlement des paiements. Avant la clôture de la transaction, SafeCharge était inscrite à la cote de l'AIM, une branche de la Bourse de Londres.

L'apport de SafeCharge aux produits des activités ordinaires et au résultat net de la société s'est chiffré respectivement à 55 853 \$ et à 11 643 \$ pour la période allant de la date d'acquisition au 31 décembre 2019. L'apport au résultat net inclut l'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables acquises. Des coûts d'acquisition de 11 425 \$ ont été passés en charges et comptabilisés dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé du résultat net et du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le tableau qui suit présente sommairement les montants définitifs comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

	Juste valeur
	\$
Actifs acquis	
Trésorerie	96 343
Fonds distincts	162 177
Créances clients et autres débiteurs	6 518
Autres actifs	44 362
Immobilisations corporelles	6 651
Actif au titre des droits d'utilisation	4 645
Immobilisations incorporelles :	
Frais de développement – logiciels	14 862
Marques de commerce	2 654
Technologies	190 435
Relations avec les partenaires et les commerçants	113 857
Goodwill (non déductible aux fins fiscales)	<u>439 554</u>
	1 082 058
Passifs repris	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(30 969)
Montant à payer à des commerçants	(162 177)
Obligations locatives	(4 721)
Impôt différé	<u>(11 700)</u>
	<u>872 491</u>
Total de la contrepartie en trésorerie versée	<u>872 491</u>

Le goodwill découlant de cette acquisition est principalement attribuable à la croissance future et aux synergies attendues, éléments qui n'ont pas été comptabilisés séparément puisqu'ils ne répondent pas aux critères de comptabilisation s'appliquant aux immobilisations incorporelles identifiables.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Afin de financer l'acquisition susmentionnée de SafeCharge, le 1^{er} août 2019 :

- i) la société a émis 81,2 millions d'actions privilégiées au prix de 1 \$ chacune, pour une contrepartie totale de 81 240 \$;
 - ii) la société a augmenté sa facilité de crédit (note 12) en modifiant sa convention de crédit existante et en concluant une autre convention de crédit de second rang, portant ainsi le montant total de ses facilités de crédit disponibles à 845 000 \$. Un montant de 614 777 \$ a été prélevé afin de financer l'acquisition de SafeCharge;
 - iii) la société a émis des débentures pour une contrepartie totale de 199 000 \$ (note 14).
- c) Loan Payment Pro (« LPP »)

Le 31 janvier 2019, la société a fait l'acquisition d'une participation de 60 % dans LPP. Le coût d'achat de cette acquisition d'entreprise s'est élevé à 11 461 \$, dont 4 061 \$ ont été payés en trésorerie, y compris un montant de 600 \$ entiercé lié aux ajustements du coût d'achat ou à l'indemnisation conformément à la convention d'acquisition. Le solde est une contrepartie éventuelle qui a une juste valeur initiale de 7 400 \$ et dont le paiement est tributaire de l'atteinte de certaines cibles de rendement (voir les notes 11 et 21). L'acquisition a été financée au moyen de facilités existantes. LPP offre des solutions de traitement des paiements adaptées au secteur du remboursement des dettes.

L'apport de LPP aux produits des activités ordinaires et au résultat net de la société s'est chiffré respectivement à 1 334 \$ et à (961) \$ pour la période allant de la date d'acquisition au 31 décembre 2019. L'apport au résultat net inclut l'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables acquises. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, des coûts d'acquisition de 107 \$ ont été passés en charges et comptabilisés dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente sommairement les montants définitifs comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

	Juste valeur
	\$
Actifs acquis	
Trésorerie	13
Créances clients et autres débiteurs	100
Dépôts auprès de fournisseurs de services de traitement des paiements	3
Immobilisations corporelles	2
Immobilisations incorporelles :	
Technologies	1 450
Relations avec les partenaires et les commerçants	2 165
Goodwill (non déductible aux fins fiscales)	<u>15 383</u>
	19 116
Passifs repris	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(55)
Passif au titre de l'option de vente	(1 187)
Participation ne donnant pas le contrôle, en fonction de sa juste valeur	<u>(6 413)</u>
	<u>11 461</u>
Total de la contrepartie	
Contrepartie en trésorerie versée	4 061
Contrepartie conditionnelle	<u>7 400</u>
	<u>11 461</u>

Le goodwill découlant de cette acquisition est principalement attribuable au regroupement des effectifs, élément qui n'a pas été comptabilisé séparément puisqu'il ne répond pas aux critères de comptabilisation s'appliquant aux immobilisations incorporelles identifiables.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

5 Créances clients et autres débiteurs

	2020	2019
	\$	\$
Créances clients	26 657	28 870
Crédits d'impôt à l'investissement	805	1 667
Autres débiteurs	<u>4 593</u>	<u>2 229</u>
	<u>32 055</u>	<u>32 765</u>

L'exposition de la société aux risques de crédit et de marché et aux pertes de valeur sur les créances clients est décrite à la note 20.

6 Stocks

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le coût des ventes comprend des coûts des stocks de 2 778 \$ (4 703 \$ en 2019) et une réduction de valeur à la valeur de réalisation nette de 513 \$ (134 \$ en 2019).

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

7 Immobilisations corporelles

	Note	Terminaux \$	Matériel de bureau \$	Matériel informatique \$	Fournitures et agencements \$	Améliorations locatives \$	Actifs au titre du droit d'utilisation – Immeubles \$	Total \$
Coût								
Solde au 31 décembre 2018		1 767	20	925	316	975	3 669	7 672
Acquisitions		448	-	1 370	7	-	347	2 172
Acquisition réalisée par la voie de regroupements d'entreprises	4	37	-	3 298	766	2 552	4 645	11 298
Incidence des fluctuations des cours de change		126	1	(15)	53	57	15	237
Solde au 31 décembre 2019		2 378	21	5 578	1 142	3 584	8 676	21 379
Acquisitions		541	-	2 725	47	82	3 176	6 571
Cession		-	-	(3 401)	(72)	(74)	-	(3 547)
Acquisition réalisée par la voie de regroupements d'entreprises	4	-	-	164	43	69	95	371
Incidence des fluctuations des cours de change		30	-	(270)	-	4	47	(189)
Solde au 31 décembre 2020		2 949	21	4 796	1 160	3 665	11 994	24 585
Cumul des amortissements								
Solde au 31 décembre 2018		540	14	402	74	339	915	2 284
Amortissement		535	-	1 936	84	313	814	3 682
Incidence des fluctuations des cours de change		34	7	63	17	10	10	141
Solde au 31 décembre 2019		1 109	21	2 401	175	662	1 739	6 107
Amortissement		556	-	1 959	159	286	2 161	5 121
Cession		-	-	(3 108)	(28)	(28)	-	(3 164)
Incidence des fluctuations des cours de change		(1)	-	-	-	-	(15)	(16)
Solde au 31 décembre 2020		1 664	21	1 252	306	920	3 885	8 048
Valeurs comptables								
Au 31 décembre 2019		1 269	-	3 177	967	2 922	6 937	15 272
Au 31 décembre 2020		1 285	-	3 544	854	2 745	8 109	16 537

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

8 Immobilisations incorporelles et goodwill

a) Immobilisations incorporelles

Note	Coûts de développement – Logiciels \$	Marques de commerce \$	Technologies \$	Relations avec les partenaires et les commerçants \$	Total \$
Coût					
Solde au 31 décembre 2018	11 391	6 865	5 071	135 206	158 533
Acquisitions – mises au point à l'interne	8 595	-	-	-	8 595
Acquisition réalisée par la voie de regroupements d'entreprises	14 862	2 654	191 885	116 022	325 423
Incidence des fluctuations des cours de change	2 182	-	-	-	2 182
Solde au 31 décembre 2019	37 030	9 519	196 956	251 228	494 733
Acquisitions – mises au point à l'interne	14 448	-	-	-	14 448
Cession de CreditGuard	(3 957)	(152)	(3 122)	(2 458)	(9 689)
Cession	(226)	(44)	(145)	(114)	(529)
Acquisition réalisée par la voie de regroupements d'entreprises	-	-	63 093	103 503	166 596
Incidence des fluctuations des cours de change	820	-	3 220	5 173	9 212
Solde au 31 décembre 2020	48 115	9 323	260 002	357 332	674 772
Cumul des amortissements					
Solde au 31 décembre 2018	4 230	2 141	1 479	31 060	38 910
Amortissement	6 243	2 443	7 692	31 065	47 443
Solde au 31 décembre 2019	10 473	4 584	9 171	62 125	86 353
Amortissement	10 861	3 216	13 454	37 021	64 552
Cession	-	(54)	(182)	(143)	(379)
Incidence des fluctuations des cours de change	-	-	1	13	14
Solde au 31 décembre 2020	21 334	7 746	22 444	99 016	150 540
Valeurs comptables					
Au 31 décembre 2019	26 557	4 935	187 785	189 103	408 380
Au 31 décembre 2020	26 781	1 577	237 558	258 316	524 232

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

b) Goodwill

Test de dépréciation

La société a procédé à son test de dépréciation annuel du goodwill pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill a été affecté aux UGT de la société, lesquelles représentent le plus bas niveau au sein de la société auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, comme suit :

	Note	Corporation Nuvei ¹ \$	Paiements électroniques ² \$	CreditGuard \$	Loan Payment Pro \$	Total \$
Solde au 31 décembre 2018		313 560	-	-	-	313 560
Acquisitions réalisées par la voie de regroupements d'entreprises	4	-	431 890	7 664	15 383	454 937
Solde au 31 décembre 2019		313 560	431 890	7 664	15 383	768 497
Cession d'une filiale	13	-	-	(7 664)	-	(7 664)
Acquisitions réalisées par la voie de regroupements d'entreprises	4	-	198 439	-	-	198 439
Incidence des fluctuations des cours de change		-	10 548	-	-	10 548
Solde au 31 décembre 2020		313 560	640 877	-	15 383	969 820

¹ Représente l'acquisition en 2017 de Pivotal Holdings Ltd. par Nuvei.

² Inclut les acquisitions de SafeCharge (sauf CreditGuard) et Smart2Pay (voir la note 4).

La valeur recouvrable des UGT a été établie d'après la juste valeur diminuée des coûts de sortie, qui a été estimée au moyen d'une approche axée sur le marché. La société a conclu que la valeur recouvrable des UGT faisant l'objet du test annuel était supérieure à leur valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée en 2020 et en 2019.

La société a établi les valeurs recouvrables des UGT au moyen de la méthode fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les justes valeurs ont été établies d'après un multiple appliqué au BAIIA ajusté prévisionnel (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) pour la prochaine année, qui tient compte des prévisions financières approuvées par la haute direction. Les principales hypothèses utilisées lors de l'application de la méthode fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie comprennent les estimations des volumes de ventes, du coût des intrants et des frais de vente et charges générales et administratives servant à déterminer le BAIIA ajusté prévisionnel futur, ainsi que le multiple appliqué au BAIIA ajusté prévisionnel. Le multiple appliqué au BAIIA ajusté a été obtenu en utilisant des données de marché pour des sociétés comparables. Les valeurs attribuées aux principales hypothèses représentent l'évaluation par la direction des tendances futures et ont été établies d'après les données historiques obtenues de sources externes et internes. Aucune modification raisonnablement possible des principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable n'entraînerait une perte de valeur du goodwill.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

9 Avances consenties à des tiers

Les avances consenties à des tiers se composent de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Avances consenties à une organisation commerciale indépendante tierce	46 680	51 175
Autres	318	310
	<u>46 998</u>	<u>51 485</u>
Partie courante	8 520	8 901
Partie non courante	38 478	42 584
	<u>46 998</u>	<u>51 485</u>

En 2018, la société a conclu diverses conventions avec une seule organisation commerciale indépendante tierce dans le but d'acquérir les droits sur les flux de trésorerie futurs d'un portefeuille de contrats conclus avec des commerçants. En 2020, des droits ont été acquis moyennant une contrepartie en trésorerie totalisant 3 240\$ (20 995 \$ en 2019). Dans le cadre de ces conventions, la société peut recevoir des paiements, directement des institutions financières lorsqu'un commerçant utilise les services de traitement des paiements de l'organisation commerciale indépendante tierce. Les conventions prévoient des paiements minimums garantis pour les trois premières années de la convention, lesquels sont effectués par l'organisation commerciale indépendante tierce qui assure le remplacement des commerçants afin de respecter ces paiements minimums garantis. Après trois ans, le portefeuille des commerçants est fixe et les flux de trésorerie ne sont plus garantis. La société a comptabilisé la transaction en deux parties : 1) l'acquisition d'un portefeuille de prêts, qui sera réglé au moyen des montants résiduels reçus de commerçants pendant les trois premières années de la convention; et 2) un dépôt versé pour le droit d'acquérir un portefeuille fixe de contrats de commerçants à la fin de la troisième année. Les deux composantes de cette acquisition sont comptabilisées initialement à la juste valeur et ultérieurement comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur de chaque unité de comptabilisation étant déterminée en calculant la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs futurs sur la durée des conventions au moyen d'un taux d'actualisation approprié fondé sur le marché. Les flux de trésorerie futurs sont estimés d'après l'expérience passée et le taux d'attrition attendu, établi au moyen de l'information connue, ainsi qu'à la lumière des conditions économiques courantes et prévues.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit indique la variation des avances consenties à une organisation commerciale indépendante tierce :

	2020	2019
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	51 175	35 435
Acquisition	3 240	20 995
Majoration de la juste valeur	(513)	1 228
Intérêts sur les avances consenties à des tiers	5 427	5 188
Montants résiduels reçus de commerçants	(12 649)	(11 671)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la clôture de l'exercice	46 680	51 175

10 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs se composent de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Dettes fournisseurs	20 307	15 288
Primes à payer et autres charges liées à la rémunération	13 541	8 397
Taxes de vente	6 073	4 887
Intérêts à payer	1 212	2 792
Montant à payer aux fournisseurs de services de traitement	3 644	2 823
Montant à payer à des commerçants non lié à des fonds distincts	14 823	14 923
Autres charges à payer	5 179	2 148
	<hr/>	<hr/>
	64 779	51 258

L'information à propos de l'exposition de la société au risque de change et au risque de liquidité est présentée à la note 20.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

11 Autres passifs

a) Autres passifs courants

Les autres passifs courants se composent de ce qui suit :

	Note	2020 \$	2019 \$
Provision pour pertes sur les comptes de commerçants		6 694	3 736
Contrepartie conditionnelle liée à LPP	4 c), 21	-	6 000
Autres		438	139
		<u>7 132</u>	<u>9 875</u>

Le tableau qui suit indique les variations de la provision pour pertes sur les comptes de commerçants :

	2020 \$	2019 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 736	3 145
Provision constituée au cours de l'exercice	4 342	3 299
Provision utilisée ou reprise au cours de l'exercice	<u>(1 384)</u>	<u>(2 708)</u>
Solde à la clôture de l'exercice	<u>6 694</u>	<u>3 736</u>

b) Les autres passifs non courants comprennent les suivants :

	Note	2020 \$	2019 \$
Autre contrepartie conditionnelle	21	-	2 470
Passif au titre de l'option de vente lié à LPP	4 c)	1 036	1 453
Autres		623	952
		<u>1 659</u>	<u>4 875</u>

L'autre contrepartie conditionnelle est remboursable 30 jours après l'approbation des états financiers consolidés de 2020 et de 2019 par le conseil d'administration, sous réserve de l'atteinte de critères de rendement précis de l'entreprise acquise.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le passif au titre de l'option de vente lié à LPP oblige la société, dans certaines circonstances et sur demande après janvier 2022, à racheter un nombre de parts détenues par les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle correspondant à au moins i) le produit du nombre total de parts détenues par les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, multiplié par ii) le nombre total de parts du capital détenues par les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, divisé par iii) le nombre total de parts émises et en circulation des détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle. Si l'option de vente est exercée, le prix d'achat des parts qui doivent être rachetées par la société auprès des détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle dans le cadre de l'exercice de l'option de vente doit être équivalent à 100 % de la juste valeur.

12 Facilités de prêt et emprunts

Le tableau qui suit présente les modalités et les conditions rattachées aux facilités de prêt et emprunts de la société :

	Note	Facilité 2020	Valeur comptable 2020	Facilité 2019	Valeur comptable 2019
	12	\$	\$	\$	\$
Facilité de crédit modifiée et mise à jour	a)				
Facilités d'emprunt à terme de premier rang					
Emprunt à terme américain		54 786	53 463	155 000	145 026
Emprunt à terme canadien		157 185	153 018	465 000	413 613
Facilité de crédit renouvelable		100 000	-	50 000	4 727
Facilité d'emprunt à terme de second rang canadienne		-	-	225 000	154 435
Total des facilités de crédit			206 481		717 801
Obligations locatives	c)		8 772		7 239
Partie courante des facilités de prêt et emprunts			215 253 (2 527)		725 040 (2 874)
Facilités de prêt et emprunts			212 726		722 166

Les facilités de prêt et emprunts sont présentées déduction faite des coûts de transaction non amortis. Les coûts de transaction liés à l'émission de facilités de prêt et emprunts sont amortis sur la durée de la dette selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'information à propos de l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de liquidité est présentée à la note 20.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

- a) Facilité de crédit modifiée et mise à jour
- i) L'emprunt à terme américains porte intérêt au TBV¹ majoré de 3,00 % ou au taux ajusté de l'eurodevise² majoré de 4,00 %. Au 31 décembre 2020, le taux d'intérêt était de 4,75 % (6,8 % en 2019).
 - ii) La facilité d'emprunt à terme de premier rang canadienne existante porte intérêt au taux préférentiel canadien majoré de 3,00 % ou au taux des acceptations bancaires majoré de 4,00 %. Au 31 décembre 2020, le taux d'intérêt était de 4,75 % (6,8 % en 2019).
 - iii) La facilité de crédit renouvelable existante porte intérêt au taux de 7,25 % (9,25 % en 2019) et arrive à échéance le 28 septembre 2023. En 2019, un prêt-relais en espèces de 50 000 \$, portant intérêt au taux de 9,25 %, a été ajouté et remboursé en entier.
 - iv) Une filiale de la société a également conclu une facilité d'emprunt à terme de second rang canadienne d'un montant total de 225 000 \$, portant intérêt à 11,20 % et arrivant à échéance le 28 septembre 2026. La facilité a été remboursée en entier en 2020. Au 31 décembre 2019, le taux d'intérêt était de 10,80 %.

En 2019, dans le cadre de l'acquisition de SafeCharge, la facilité de crédit a été modifiée et mise à jour afin de porter la capacité de financement totale disponible aux termes de cette facilité de 315 000 \$ à 895 000 \$, sous la forme d'emprunts à terme et d'une facilité de crédit renouvelable de 50 000 \$. Cette modification a entraîné une perte de 4 830 \$. La facilité de crédit modifiée et mise à jour est garantie par les biens et les actifs présents et futurs de la société, et sa date d'échéance initiale est le 28 septembre 2025.

Le 6 août 2019, des emprunts aux termes de la facilité de crédit modifiée et mise à jour ont été utilisés pour acquérir SafeCharge. Voir la note 4 b).

En 2020, le produit net du premier appel public à l'épargne a été utilisé pour réduire les facilités de prêt et l'emprunt de la société par le remboursement de 615 600 \$ du capital total des emprunts à terme au titre des facilités de crédit de premier rang et de la facilité de crédit de second rang. En raison du remboursement partiel des facilités d'emprunt à terme de premier rang et du remboursement intégral de la facilité d'emprunt à terme de second rang, une tranche de 24 491 \$ des coûts de transaction non amortis a été comptabilisée à titre de remboursement anticipé et a été incluse dans les charges financières de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Également en 2020, la société a modifié sa facilité de crédit modifiée et mise à jour afin d'ajouter des emprunts à terme de 110 000 \$ et d'augmenter sa facilité de crédit renouvelable pour la faire passer de 50 000 \$ à 100 000 \$. De plus, le taux d'intérêt associé à la facilité d'emprunt à terme de premier rang a été ramené au TIOL majoré de 4,00 % ou au taux préférentiel canadien majoré de 3,00 %, selon le cas. Ce changement n'a entraîné aucun profit ni aucune perte sur modification de dette.

¹ Le taux de base variable est défini comme un taux annuel égal au plus élevé des taux suivants : a) taux en vigueur des fonds fédéraux + 0,5 %, b) TIOL majoré de 1 %, c) taux préférentiel et d) 1,75 %.

² Le taux ajusté de l'eurodevise est défini comme un taux d'intérêt annuel égal au plus élevé des taux suivants : a) le taux de l'eurodevise multiplié par le taux de la réserve statutaire et b) 0,75 %.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

b) Garanties et clauses restrictives

Les emprunts effectués aux termes des facilités sont garantis par tous les actifs actuels et futurs de la société et de ses filiales actuelles et futures. Au 31 décembre 2020, la société avait des lettres de crédit émises totalisant 30 100 \$ qui représentent l'utilisation de la facilité de crédit renouvelable.

La disponibilité continue des facilités de crédit de premier rang est subordonnée à la capacité de la société à maintenir un ratio d'endettement total inférieur ou égal à 8,00:1,00 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, et à 8,50:1,00 pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi qu'une réduction annuelle et d'autres obligations de faire et de ne pas faire usuelles. Le ratio d'endettement total tient compte de la dette totale de la société, correspondant à la dette à long terme moins les liquidités non soumises à restrictions. La société respectait toutes les clauses restrictives applicables aux 31 décembre 2020 et 2019 et pour les exercices clos à ces dates.

c) Obligations locatives

La société a conclu des contrats de location de bureaux. Les taux d'emprunt marginaux utilisés pour actualiser les contrats de location se situent entre 1,10 % et 8,47 % (4,40 % et 7,00 % en 2019).

En 2020, un contrat de location lié à un actif au titre du droit d'utilisation d'un espace à bureaux a été renouvelé, ce qui a eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles de 3 176 \$; une obligation locative correspondante de 3 176 \$ a été comptabilisée.

Montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global :

	Contrats de location en vertu d'IFRS 16	
	2020	2019
	\$	\$
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	384	522
Perte de change	259	103
Paiements de loyers variables	1 891	1 747
	2 534	2 372

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

13 Cession d'une filiale

En mai 2020, la société a cédé CreditGuard, filiale entièrement détenue par la société, au groupe MAX pour une contrepartie de 21 108 \$, y compris des ajustements de 1 108 \$. L'évaluation des actifs et des passifs de CreditGuard à la juste valeur diminuée des coûts de la vente a donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur de 338 \$ dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Les actifs vendus et les passifs repris se composent de ce qui suit :

	\$
Goodwill	7 664
Immobilisations incorporelles	9 689
Créances clients et autres débiteurs	1 673
Autres actifs	1 864
	<hr/>
Actifs cédés	20 890
	<hr/>
Dettes fournisseurs et charges à payer	779
Autres passifs	728
	<hr/>
Passifs cédés	1 507
	<hr/>
Produit reçu en trésorerie, déduction faite d'un montant en trésorerie de 2 063 \$	19 045
	<hr/>

14 Débentures convertibles non garanties à payer à des actionnaires

Le produit net du PAPE a été utilisé pour rembourser intégralement le capital, l'escompte d'émission initial impayé et les intérêts courus sur la débenture convertible non garantie à payer aux actionnaires, d'un montant de 93 384 \$. Dans le cadre du placement, un montant de 30 180 \$ en capital et en intérêts courus sur les débentures convertibles non garanties a été converti en actions ordinaires de catégorie A de la société.

Dans le cadre de l'acquisition de SafeCharge (voir la note 4 b)), la société a émis des débentures convertibles non garanties d'une valeur de 199 000 \$ en faveur de certains de ses actionnaires. L'escompte à l'émission initial a été inscrit à l'actif et amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les débentures portaient intérêt annuellement à un taux fixe de 15 %, les intérêts étant payables en trésorerie à la première des deux dates suivantes : i) la date d'échéance et ii) la date du remboursement des débentures. Elles arrivaient à échéance 11 ans après la date de leur émission (en 2030). Après 10 ans, les détenteurs représentant au moins 15 % des débentures pouvaient demander à la société de s'engager dans un processus visant à i) réaliser un premier appel public à l'épargne (« PAPE ») (dont le produit serait utilisé pour rembourser en priorité les débentures en trésorerie); ou à ii) vendre la société à des tiers. Immédiatement avant un PAPE, le détenteur pouvait convertir le capital des débentures, en plus de tout intérêt couru et impayé, en actions ordinaires de catégorie A à un prix de conversion par action égal au prix offert dans le cadre du PAPE. La société a conclu que la juste valeur de l'option de conversion était nulle au 31 décembre 2019.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

En cas de violation de toute clause restrictive de la facilité d'emprunt de second rang (voir la note 12) entraînant l'exercice par les prêteurs de second rang de l'un des recours autorisés, les débetures auraient été remboursées intégralement.

La société aurait également pu rembourser le capital (plus tout intérêt couru et impayé) de toutes les débetures en circulation à tout moment, sous réserve du paiement de la pénalité pour remboursement anticipé. Le 11 décembre 2019, la société a procédé au remboursement anticipé du capital et des intérêts courus de 102 498 \$ aux actionnaires, et la pénalité pour remboursement anticipé a été annulée.

Le tableau qui suit présente la variation des débetures convertibles non garanties à payer à des actionnaires :

	2020	2019
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	109 022	-
Émission	-	199 000
Intérêts inscrits à l'actif sur les débetures non garanties	15 503	12 520
Conversion en actions ordinaires de catégorie A, série C	(30 180)	-
Remboursement en trésorerie	(93 384)	(102 498)
Autres	(961)	-
	<hr/>	<hr/>
Solde à la clôture de l'exercice	-	109 022

15 Charges financières nettes

	2020	2019
	\$	\$
Produits financiers		
Intérêts sur les avances consenties à des tiers	(5 427)	(5 188)
Charges financières		
Perte (profit) nette de change	11 020	(15 300)
Intérêts sur les facilités de prêt et emprunts (compte non tenu des obligations locatives)	42 024	46 152
Variation du montant de rachat des actions ordinaires de catégorie A classées à titre de passifs	73 429	34 447
Variation du montant de rachat des actions privilégiées d'une filiale	3 009	4 255
Variation du montant de rachat des actions privilégiées de la société	-	4 548
Profit sur le montant de rachat des actions privilégiées d'une filiale	-	(1 506)
Intérêts sur les débetures non garanties	15 503	12 520
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	384	522
Perte sur modification de dette ou remboursement anticipé	24 491	4 830
Autres charges d'intérêts	251	172
	<hr/>	<hr/>
	170 111	90 640
	<hr/>	<hr/>
Charges financières nettes	164 684	85 452

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

16 Produits des activités ordinaires et charges par nature

	2020	2019
	\$	\$
Produits des activités ordinaires		
Produits des activités ordinaires tirés des services de transaction et de traitement offerts aux commerçants	367 123	236 814
Autres produits des activités ordinaires	7 923	9 002
	<u>375 046</u>	<u>245 816</u>
Coût des ventes		
Coût de traitement	64 106	33 753
Coût des marchandises vendues	5 149	7 005
	<u>69 255</u>	<u>40 758</u>
Frais de vente et charges générales et administratives		
Commissions	67 410	65 490
Dotations aux amortissements	69 673	51 125
Rémunération des employés	57 509	42 367
Pertes sur transactions	4 182	3 308
Honoraires de professionnels	15 493	21 127
Paievements fondés sur des actions	10 407	994
Ajustement de la contrepartie conditionnelle	(2 470)	(2 330)
Perte nette de change	7 898	3 620
Autres	11 588	8 069
	<u>241 690</u>	<u>193 770</u>

Les frais de vente et charges générales et administratives sont présentés déduction faite de crédits d'impôt à l'investissement et des autres subventions publiques de 995 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (388 \$ en 2019).

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

17 Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la société se compose des catégories suivantes :

- Actions à droit de vote multiple – Droits de vote à 10 voix par action, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir les dividendes approuvés de temps à autre par le conseil, le cas échéant, au prorata des actions qu'ils détiennent, et convertibles à raison de une action contre une action à droit de vote subordonné.
- Actions à droit de vote subordonné – Droits de vote à 1 voix par action, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir les dividendes approuvés de temps à autre par le conseil, le cas échéant, au prorata des actions qu'ils détiennent, ne peuvent être converties en aucune autre catégorie d'actions.
- Actions privilégiées – Sans droit de vote, confèrent un droit préférentiel par rapport aux actions à droit de vote subordonné, aux actions à droit de vote multiple et aux autres actions pour ce qui est du paiement des dividendes et de la distribution des actifs.

Avant la clôture du PAPE qui a eu lieu le 22 septembre 2020, le capital-actions autorisé se composait des catégories suivantes :

a) Actions ordinaires

Actions ordinaires de catégorie A – Avec droit de vote et de participation, conférant le droit de recevoir des dividendes, sans valeur nominale. La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A. Il existe quatre séries d'actions ordinaires de catégorie A comportant chacune des caractéristiques spécifiques, qui sont décrites ci-dessous :

- Série A : des droits de vote à 1,0000001 voix par action ordinaire de catégorie A, série A, peuvent être émis pour une contrepartie sous forme de trésorerie ou de biens. Conformément à la convention des actionnaires, il existe une option de vente sur une partie des actions ordinaires de catégorie A, série A, émises et en circulation. Cette option de vente permet au porteur d'exiger en tout temps que la société rachète la totalité ou une partie des actions ordinaires à la juste valeur en contrepartie de trésorerie.
- Série B : des droits de vote à 1 voix par action ordinaire de catégorie A, série B, peuvent être émis pour une contrepartie en trésorerie.
- Série C : des droits de vote à 1 voix par action ordinaire de catégorie A, série C, peuvent être émis pour une contrepartie en trésorerie, conférant le droit d'échanger ces actions contre des actions ordinaires de catégorie A, série B, à un taux de 1:1.
- Série D : des droits de vote à 1,0000002 voix par action ordinaire de catégorie A, série D, peuvent être émis pour une contrepartie sous forme de trésorerie ou de biens.

Actions ordinaires de catégorie B – Sans droit de vote, avec droit de participation, conférant le droit de recevoir des dividendes, sans valeur nominale. La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie B.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

b) Actions privilégiées

Actions privilégiées de catégorie A – La société est autorisée à émettre 1 000 actions privilégiées de catégorie A. Sans droit de vote, sans droit de participation, conférant le droit de les échanger, conformément aux dispositions de la convention des actionnaires, contre des actions ordinaires de catégorie A, série A. Conformément à la convention des actionnaires, il existe une option de vente sur l'ensemble des actions privilégiées de catégorie A émises et en circulation de la société en cas de vente de celle-ci. Cette option de vente, qui peut alors être exercée à la discrétion du porteur, permet à celui-ci de recevoir une compensation des autres actionnaires de la société.

Actions privilégiées de catégorie B – La société est autorisée à émettre 89 239 939 actions privilégiées de catégorie B. Sans droit de vote, sans droit de participation, conférant le droit de les échanger, conformément aux dispositions de la convention des actionnaires, contre des actions ordinaires de catégorie A, séries A, B, C ou D, rachetables sur demande au gré de la société et obligatoirement rachetables par celle-ci 10 ans après leur émission. Leur valeur de rachat est égale à 1,00 \$ par action plus un montant égal à 15 % de leur valeur initiale sur une base annuelle.

c) Parts de capital dans une filiale (Nuvei Holdings Corporation)

Une filiale de la société a émis, directement en faveur d'actionnaires de la société dans le cadre de la convention d'actionnaires, des actions privilégiées qui sont autorisées comme suit :

Actions privilégiées de catégorie A – Sans droit de vote, avec droit de participation, rachetables sur demande au gré de la filiale ou de l'actionnaire. Leur valeur de rachat est égale à 1,00 \$ par action plus un montant égal à 10 % de leur valeur initiale sur une base annuelle.

Actions privilégiées de catégorie B – Sans droit de vote, avec droit de participation, conférant le droit de les échanger, conformément aux dispositions de la convention des actionnaires, contre des actions ordinaires de catégorie B de la filiale, rachetables sur demande au gré de la filiale ou de l'actionnaire. Leur valeur de rachat est égale à 1,00 \$ par action plus un montant égal à 10 % de leur valeur initiale sur une base annuelle.

Actions privilégiées de catégorie C – Sans droit de vote, avec droit de participation, aucun droit de recevoir des dividendes. Aucune action n'a été émise.

Actions privilégiées de catégorie D – Sans droit de vote, sans droit de participation, rachetables sur demande au gré de la société et obligatoirement rachetables par celle-ci au plus tôt à la survenance de certains types d'événements ou 10 ans après leur émission. Leur valeur de rachat est égale à 1,00 \$ par action.

La société a émis le capital-actions suivant :

Le 2 novembre 2020, la société a émis 6 711 923 actions à droit de vote subordonné dans le cadre de l'acquisition de Smart2Pay (voir la note 4 a)).

Le PAPE consistait en un placement de 29 171 050 actions à droit de vote subordonné émises à même le capital non émis, payables à la clôture du placement, pour un produit net total revenant à la société de 715 481 \$, après déduction des frais d'émission de 42 966 \$ payables par celle-ci.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Immédiatement avant la réalisation du placement, la société a procédé aux opérations suivantes (la « restructuration ») :

- a) Le capital-actions de la société a été modifié pour se composer d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple, d'actions à droit de vote subordonné et d'actions privilégiées de catégorie A, pouvant être émises en séries, et de 1 000 actions privilégiées de catégorie B.
- b) Un montant de 30 180 \$ en capital et en intérêts courus sur les débetures convertibles non garanties a été converti en actions ordinaires de catégorie A de la société.
- c) Les actions ordinaires de catégorie A en circulation (toutes les séries) et les actions ordinaires de catégorie B de la société ont été converties en actions à droit de vote subordonné à raison de 2,8 pour 1.
- d) Les actions privilégiées de catégorie B en circulation de NHC ont été converties en actions à droit de vote subordonné à raison de 2,8 pour 1.
- e) Les actions ordinaires de catégorie A, les actions ordinaires de catégorie B, les actions privilégiées de catégorie A et les actions privilégiées de catégorie D en circulation de NHC détenues par la société ont été annulées sans aucune contrepartie.
- f) Les actions privilégiées de catégorie A en circulation de la société ont été converties en actions privilégiées de catégorie B à raison de 1 pour 1. Certains actionnaires ont alors acheté la totalité des actions privilégiées de catégorie B. Par la suite, la société a racheté les actions. Le capital-actions de la société a par la suite été modifié aux termes de statuts en vertu de la LCSA afin d'éliminer les actions privilégiées de catégorie B du capital-actions autorisé de la société et de redésigner les actions privilégiées de catégorie A comme des « actions privilégiées ».
- g) Les actions à droit de vote subordonné détenues par certains actionnaires ont été échangées contre un nombre égal d'actions à droit de vote multiple aux termes de conventions d'échange d'actions conclues entre la société et certains actionnaires.

Le 11 décembre 2019, la société a réalisé un financement par actions ordinaires de 282 320 \$ et émis 67 233 795 actions ordinaires de catégorie A et 1 457 358 actions ordinaires de catégorie B à 4,11 \$ l'action. Dans le cadre de ce financement, 22 830 305 actions ordinaires de catégorie A ont été émises en échange de 89 239 939 actions privilégiées de catégorie B et une partie du produit du financement a été utilisée pour effectuer un remboursement anticipé des débetures (note 14).

En août 2019, la société a émis 89 239 939 actions privilégiées de catégorie B pour une somme de 89 240 \$ dans le cadre de l'acquisition de SafeCharge (note 4 b)). Une tranche de 8 000 \$ des actions privilégiées de catégorie B émises a été échangée contre des actions privilégiées d'une filiale de la société.

Le 1^{er} avril 2019, la société a racheté 5 148 590 actions privilégiées de catégorie A détenues par une filiale de la société pour une valeur de 5 859 \$, intérêts compris. En outre, le même jour, la société a racheté 53 832 077 actions privilégiées de catégorie D détenues par une filiale de la société pour une valeur de 53 832 \$. Ces actions ont été rachetées aux actionnaires et représentent l'ensemble des actions privilégiées de catégorie A et de catégorie D en circulation émises par une filiale de la société. Le rachat des actions privilégiées de catégorie A et de catégorie D a été satisfait par le remboursement d'avances consenties aux actionnaires de 63 391 \$ et le versement de 2 299 \$ en trésorerie, déduction faite d'un montant de 5 982 \$ payable aux actionnaires.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Classement à titre de capitaux propres et de passifs

Les tableaux ci-après présentent le classement à titre de capitaux propres ou de passifs du capital-actions en circulation de la société et de sa filiale, et des options de vente connexes, ainsi que les variations du capital-actions de la société.

Instruments classés à titre de passifs

Type d'actions	2020		2019	
	Nombre	Valeur \$	Nombre	Valeur \$
Capital-actions de la société				
Actions ordinaires de catégorie A, série A				
Solde à l'ouverture de l'exercice	14 175 549	58 262	14 175 549	23 815
Conversion en actions à droit de vote subordonné	(14 175 549)	(131 691)	-	-
Variations du montant de rachat comptabilisé à titre de charges financières	-	73 429	-	34 447
Solde à la clôture de l'exercice	-	-	14 175 549	58 262
Actions privilégiées de catégorie B				
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	-
Émission d'actions	-	-	89 239 939	89 240
Variations du montant de rachat comptabilisé à titre de charges financières	-	-	-	4 548
Échangées contre des actions ordinaires de catégorie A	-	-	(89 239 939)	(93 788)
Solde à la clôture de l'exercice	-	-	-	-
Capital-actions de la filiale				
Actions privilégiées de catégorie A				
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-	5 148 590	5 859
Rachetées par la société mère	-	-	(5 148 590)	(5 859)
Solde à la clôture de l'exercice	-	-	-	-
Actions privilégiées de catégorie B				
Solde à l'ouverture de l'exercice	32 000 000	39 967	40 000 000	45 218
Conversion en actions à droit de vote subordonné	(32 000 000)	(42 976)	-	-
Rachetées par la société mère	-	-	(8 000 000)	(9 506)
Variations du montant de rachat comptabilisé à titre de charges financières	-	3 009	-	4 255
Solde à la clôture de l'exercice	-	-	32 000 000	39 967
Actions privilégiées de catégorie D				
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-	53 832 077	53 832
Rachetées par la société mère	-	-	(53 832 077)	(53 832)
Solde à la clôture de l'exercice	-	-	-	-
Total	-	-	46 175 549	98 229

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Instruments classés à titre de capitaux propres

Type d'actions	2020		2019	
	Nombre	Valeur \$	Nombre	Valeur \$
Capital-actions de la société				
Actions ordinaires de catégorie A, série A				
Solde à l'ouverture de l'exercice	68 032 894	103 271	56 702 197	56 702
Émission d'actions	-	-	11 330 697	46 569
Conversion en actions à droit de vote subordonné	(68 032 894)	(103 271)	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	-	-	68 032 894	103 271
Actions ordinaires de catégorie A, série B				
Solde à l'ouverture de l'exercice	66 739 698	86 145	60 500 000	60 500
Émission d'actions	-	-	6 239 698	25 645
Conversion en actions à droit de vote subordonné	(66 739 698)	(86 145)	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	-	-	66 739 698	86 145
Actions ordinaires de catégorie A, série C				
Solde à l'ouverture de l'exercice	56 259 910	72 618	51 000 000	51 000
Émission d'actions	-	-	5 259 910	21 618
Émission d'actions – conversion de débetures convertibles non garanties	3 250 206	30 180	-	-
Conversion en actions à droit de vote subordonné	(59 510 116)	(102 798)	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	-	-	56 259 910	72 618
Actions ordinaires de catégorie A, série D				
Solde à l'ouverture de l'exercice	44 403 491	182 498	-	-
Émission d'actions	-	-	44 403 491	182 498
Conversion en actions à droit de vote subordonné	(44 403 491)	(182 498)	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	-	-	44 403 491	182 498
Actions ordinaires de catégorie B				
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 457 360	5 990	-	-
Émission d'actions	89 286	193	1 457 360	5 990
Conversion en actions à droit de vote subordonné	(1 546 646)	(6 183)	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	-	-	1 457 360	5 990
Actions privilégiées de catégorie A				
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 000	1	1 000	1
Conversion en actions privilégiées de catégorie B	(1 000)	(1)	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	-	-	1 000	1
Actions privilégiées de catégorie B				
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	-
Émission d'actions – conversion d'actions privilégiées de catégorie A	1 000	1	-	-
Rachat d'actions	(1 000)	(1)	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	-	-	-	-

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Type d'actions	2020		2019	
	Nombre	Valeur \$	Nombre	Valeur \$
Actions à droit de vote subordonné				
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	-
Émission d'actions				
Conversion d'actions ordinaires de catégorie A, séries A, B, C et D	90 307 767	606 403	-	-
Conversion d'actions ordinaires et privilégiées de catégorie B et de débentures convertibles	11 980 945	49 159	-	-
Émission d'actions	760	4	-	-
Émission dans le cadre du PAPE	29 171 050	758 447	-	-
Émission dans le cadre de l'acquisition de Smart2Pay	6 711 923	254 738	-	-
Conversion en actions à droit de vote multiple	(92 247 808)	(486 062)	-	-
Frais d'émission	-	(42 966)	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	45 924 637	1 139 723	-	-
Actions à droit de vote multiple				
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-	-	-
Émission d'actions	92 247 808	486 062	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	92 247 808	486 062	-	-
Total	138 172 445	1 625 785	236 894 353	450 523

18 Impôt sur le résultat

Le tableau qui suit présente les variations du produit d'impôt découlant des taux combinés fédéral et provincial canadiens de base applicables au bénéfice avant impôt sur le résultat :

	2020		2019	
	\$	%	\$	%
Perte avant impôt sur le résultat	(100 583)		(74 164)	
Taux d'impôt prévus par la loi		26,50		26,50
Impôt sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi	(26 655)		(19 653)	
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Différences permanentes	21 324		5 921	
Différentiel de taux	(3 773)		(1 679)	
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	2 148		(2 848)	
Variation des différences temporaires déductibles non comptabilisées	11 283		12 910	
Autres	(1 240)		650	
Total de la charge (du produit) d'impôt	3 087		(4 699)	

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente des renseignements sur la charge (le produit) d'impôt :

	2020	2019
	\$	\$
Charge (produit) d'impôt		
Impôt exigible	13 491	4 754
Impôt différé	(10 404)	(9 453)
	<u>3 087</u>	<u>(4 699)</u>

Le tableau qui suit présente les composantes de la charge (du produit) d'impôt exigible :

	2020	2019
	\$	\$
Charge (produit) d'impôt exigible		
Impôt exigible	13 732	4 754
Ajustement du produit d'impôt d'exercices antérieurs	(241)	-
	<u>13 491</u>	<u>4 754</u>

Le tableau qui suit présente les composantes de la charge (du produit) d'impôt différé :

	2020	2019
	\$	\$
Produit d'impôt différé		
Naissance et inversion des différences temporaires	(25 281)	(9 453)
Variation des différences temporaires déductibles non comptabilisées	14 877	-
	<u>(10 404)</u>	<u>(9 453)</u>

Le tableau qui suit présente des renseignements détaillés sur les variations de l'impôt différé pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

	Solde au	Comptabilisé	Regroupement	Solde au
	31 décembre	en résultat net	d'entreprises et	31 décembre
	2019	\$	autres	2020
	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales d'exploitation nettes reportées en avant	2 009	277	-	2 286
Immobilisations corporelles	1 332	(2 105)	-	(773)
Immobilisations incorporelles	(17 534)	10 132	(43 748)	(51 150)
Coûts différés	(408)	16	-	(392)
Charges à payer	2 834	(1 024)	-	1 810
Pertes de change latentes	(1 806)	1 806	-	-
Autres	597	1 302	-	1 899
	<u>(12 976)</u>	<u>10 404</u>	<u>(43 748)</u>	<u>(46 320)</u>

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente des renseignements détaillés sur les variations de l'impôt différé pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

	Solde au 31 décembre 2018	Comptabilisé en résultat net	Regroupement d'entreprises	Solde au 31 décembre 2019
	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales d'exploitation nettes reportées en avant	529	1 480	-	2 009
Immobilisations corporelles	(764)	2 096	-	1 332
Immobilisations incorporelles	(11 868)	6 034	(11 700)	(17 534)
Coûts différés	(339)	(69)	-	(408)
Charges à payer	1 484	1 350	-	2 834
Pertes de change latentes	-	(1 806)	-	(1 806)
Autres	229	368	-	597
	(10 729)	9 453	(11 700)	(12 976)

Au 31 décembre 2020, des actifs d'impôt différé nets de 2 286 \$ (2 009 \$ en 2019) avaient été comptabilisés au titre de pertes fiscales reportées en avant d'environ 131 815 \$ (72 123 \$ en 2019). Ces pertes fiscales reportées en avant sont disponibles jusqu'en 2039.

La société n'a pas comptabilisé de passifs d'impôt différé au titre des bénéfices non distribués de ses filiales pour l'exercice considéré ou les exercices précédents, car elle ne prévoit pas vendre ou rapatrier des fonds de ces placements, auquel cas les bénéfices non distribués pourraient devenir imposables. À la suite de la distribution de ces bénéfices sous forme de dividendes ou autrement, la société pourrait être assujettie à l'impôt des sociétés ou à des retenues à la source.

19 Éventualités

De temps à autre, la société est partie à divers litiges survenant dans le cadre de ses activités courantes. La direction ne s'attend pas à ce que la résolution de l'un de ces litiges ou de leur ensemble ait un effet important sur les états financiers consolidés de la société.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

20 Instruments financiers

La principale exposition de la société au risque financier est décrite ci-après :

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à l'échéance. La société est donc exposée au risque de liquidité ayant trait à tous les passifs financiers comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière.

La société gère son risque de liquidité en surveillant ses obligations sur le plan de l'exploitation. Elle établit des prévisions concernant le budget et la trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour remplir ses obligations.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimatifs, au 31 décembre 2020 :

	Flux de trésorerie contractuels			
	Valeur comptable	Total	Moins de un an	De un an à cinq ans
	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	58 709	58 709	58 709	-
Montant à payer à des commerçants	443 394	443 394	443 394	-
Facilités de crédit	206 481	260 552	10 069	250 483
Obligations locatives	8 772	8 772	2 384	6 388
Autres passifs	8 791	8 791	7 132	1 659
	726 147	780 218	521 688	258 530
Fonds distincts	(443 394)	(443 394)	(443 394)	-
	282 753	336 824	78 294	258 530

Au 31 décembre 2020, la société disposait de fonds en caisse de 180 722 \$ et de facilités de crédit inutilisées de 69 900 \$.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que la société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier devait manquer à ses obligations contractuelles. Il découle principalement de la trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des avances consenties à des tiers et des dépôts auprès des fournisseurs de services de traitement des paiements. La valeur comptable de ces actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente les pertes de valeur sur les actifs financiers comptabilisées en résultat net :

	2020	2019
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 602	2 945
Montant radié de la réserve	(2 806)	(1 860)
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	836	1 517
Solde à la clôture de l'exercice	632	2 602

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux dépôts auprès des fournisseurs de services de traitement des paiements est limité, car ceux-ci sont conservés uniquement auprès de grandes institutions financières.

Créances clients

La société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle évalue la solvabilité des contreparties concernées au moins à chaque date de clôture, ainsi que dans des circonstances particulières. L'octroi de crédit aux clients de la société nécessite beaucoup de jugement et repose sur une évaluation de la situation financière et des habitudes de paiement de chaque client. La société a établi divers contrôles internes afin d'atténuer le risque de crédit, y compris des limites de crédit et des modalités de paiement qu'elle examine et approuve.

Le tableau qui suit présente des renseignements à l'égard de l'exposition au risque de crédit et de la perte de crédit attendue au titre des créances clients au 31 décembre 2020 :

	Taux de perte moyen pondéré	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes
	%	\$	\$
Exigible (pas en souffrance)	0,2	25 836	44
En souffrance depuis 1 à 30 jours	8,3	446	37
En souffrance depuis 31 à 60 jours	17,9	140	25
En souffrance depuis plus de 60 jours	60,7	867	526
		27 289	632

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente des renseignements à l'égard de l'exposition au risque de crédit et de la perte de crédit attendue au titre des créances clients au 31 décembre 2019 :

	Taux de perte moyen pondéré %	Valeur comptable brute \$	Correction de valeur pour pertes \$
Exigible (pas en souffrance)	0,3	28 050	82
En souffrance depuis 1 à 30 jours	16,8	750	126
En souffrance depuis 31 à 60 jours	52,9	242	128
En souffrance depuis plus de 60 jours	93,3	2 430	2 266
		31 472	2 602

Les créances clients en souffrance découlent en grande partie des clients qui ont des difficultés financières.

Au 31 décembre 2020, il existait une importante concentration de risque de crédit associée aux créances clients de la société liées à ses principaux fournisseurs de services de traitement des paiements, qui représentaient environ 39 % (59 % en 2019) des créances clients et autres débiteurs.

Avances consenties à des tiers

Le risque de crédit lié aux avances consenties à des tiers est limité, car les avances sont remboursées par les institutions financières lorsque la société a droit au paiement aux termes des ententes.

b) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la société subisse des pertes découlant de fluctuations défavorables des facteurs de marché sous-jacents, y compris les taux d'intérêt et les cours de change.

i) Risque de change

La société est exposée au risque financier lié aux fluctuations des cours de change et à l'instabilité de ces taux. Le risque de change est limité à la partie des transactions commerciales de la société libellées en d'autres monnaies que le dollar américain. Les fluctuations des cours de change peuvent entraîner des variations imprévues des résultats d'exploitation de la société.

Environ 46 % des produits des activités ordinaires de la société et environ 30 % des dépenses sont en d'autres monnaies que le dollar américain. La société ne conclut pas d'accords visant à couvrir ses risques liés aux cours de change.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente un aperçu des risques de change importants auxquels la société est exposée, en dollars américains aux dates indiquées :

	CAD	EUR	GBP	Autre	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2020					
Trésorerie	128	19 031	8 569	13 385	41 113
Créances clients et autres débiteurs	7 645	5 317	1 222	3 509	17 693
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(16 374)	(17 530)	(1 170)	(13 989)	(49 063)
Obligations locatives	-	(79)	(108)	(3 516)	(3 703)
Exposition nette	<u>(8 601)</u>	<u>6 739</u>	<u>8 513</u>	<u>(611)</u>	<u>6 040</u>
31 décembre 2019					
Exposition nette	<u>(6 840)</u>	<u>2 940</u>	<u>4 907</u>	<u>239</u>	<u>1 246</u>

Un raffermissement de 10 % des devises ci-dessus par rapport au dollar américain aurait affecté l'évaluation des instruments financiers libellés en ces monnaies et aurait fait varier les capitaux propres et la perte nette selon les montants présentés ci-dessous. Cette analyse suppose que toutes les autres variables demeurent constantes, plus particulièrement les taux d'intérêt, et ne tient pas compte de l'incidence des ventes et des achats prévus.

	CAD	EUR	GBP	Autre	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
2020					
Augmentation (diminution) sur les capitaux propres et la perte nette	<u>(860)</u>	<u>674</u>	<u>851</u>	<u>(61)</u>	<u>604</u>
2019					
Augmentation (diminution) sur les capitaux propres et la perte nette	<u>(684)</u>	<u>294</u>	<u>491</u>	<u>24</u>	<u>125</u>

Un affaiblissement de 10 % des devises par rapport au dollar américain aurait un effet égal mais opposé.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le tableau qui suit présente l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt aux 31 décembre 2020 et 2019 :

Trésorerie	Ne porte pas intérêt
Fonds distincts	Ne porte pas intérêt
Créances clients et autres débiteurs	Ne porte pas intérêt
Avances consenties à des tiers	Note 9
Dépôts auprès de fournisseurs de services de traitement des paiements	Taux d'intérêt variable
Autres actifs non courants	Ne porte pas intérêt
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Ne porte pas intérêt
Montant à payer à des commerçants	Ne porte pas intérêt
Facilités de prêt et emprunts	Note 12
Autres passifs	Note 11
Débiteures convertibles non garanties à payer à des actionnaires	Note 14
Actions ordinaires et privilégiées classées à titre de passif	Note 17

La société ne comptabilise aucun actif ou passif financier à taux d'intérêt fixe à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les facilités de prêt et emprunts portent intérêt à des taux variables, et la société est donc exposée au risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Selon l'encours actuel des facilités de prêt et emprunts à taux variables, une augmentation (diminution) de 100 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture aurait entraîné une diminution (augmentation) de 2 119 \$ du résultat net en 2020 (7 448 \$ en 2019). Cette analyse suppose que toutes les autres variables demeurent constantes, plus particulièrement les cours de change.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

21 Détermination des justes valeurs

Certaines des méthodes comptables et des obligations d'information de la société nécessitent l'établissement de la juste valeur des actifs et des passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées, aux fins de l'évaluation ou de la communication, selon les méthodes décrites ci-après.

Actifs financiers et passifs financiers

Lorsqu'elle établit la juste valeur, la société utilise une hiérarchie des justes valeurs fondée sur les niveaux définis ci-dessous :

- Niveau 1 : données observables, telles que les prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : données non observables basées sur peu ou pas de données existantes sur le marché, exigeant que la société établisse ses propres hypothèses.

La société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs financiers courants se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

La juste valeur des passifs non courants à taux d'intérêt variable se rapproche de leur valeur comptable, car les passifs portent intérêt à un taux qui varie en fonction du taux du marché.

La juste valeur de la partie non courante des débetures convertibles non garanties à payer à des actionnaires à taux d'intérêt fixe avoisine la valeur comptable aux dates de clôture.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019 :

	Note	Hiérarchie des justes valeurs	2020 \$	2019 \$
Avances consenties à une organisation commerciale indépendante tierce	9	Niveau 3	46 680	51 175
Passif au titre de l'option de vente lié à LPP	11 b)	Niveau 3	1 036	1 453
Placements		Niveau 3	1 148	1 148
Placements		Niveau 1	1 093	954
Contrepartie conditionnelle liée à LPP	11 a)	Niveau 3	-	6 000
Autre contrepartie conditionnelle	11 b)	Niveau 3	-	2 470

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente les variations des éléments de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

	Avances consenties à un tiers	Passif au titre de l'option de vente lié à LPP	Placements	Contrepartie conditionnelle liée à LPP	Autre contrepartie conditionnelle
Solde au 31 décembre 2018	35 435	-	-	-	4 800
Acquisition	20 995	1 187	29 748	6 000	-
Cessions	-	-	(28 600)	-	-
Montants résiduels reçus de commerçants, déduction faite des intérêts sur les avances consenties à un tiers	(6 483)	-	-	-	-
Majoration de la juste valeur	1 228	266	-	-	(2 330)
Solde au 31 décembre 2019	51 175	1 453	1 148	6 000	2 470
Acquisition	3 240	-	-	-	-
Païement	-	-	-	(6 000)	-
Montants résiduels reçus de commerçants, déduction faite des intérêts sur les avances consenties à un tiers	(7 222)	-	-	-	-
Majoration de la juste valeur	(513)	(417)	-	-	(2 470)
Solde au 31 décembre 2020	46 680	1 036	1 148	-	-

Les hypothèses et les méthodes d'évaluation ayant servi aux évaluations de la juste valeur de niveau 3 sont décrites ci-après :

- les hypothèses et la méthode utilisées quant à la juste valeur des avances consenties à une organisation commerciale indépendante tierce sont présentées à la note 9;
- les hypothèses quant à la juste valeur du passif au titre de l'option de vente lié à LPP sont établies selon la méthode Black et Scholes; la principale hypothèse porte sur la juste valeur des parts dans LPP, laquelle a été établie à 9 846 \$ au 31 décembre 2020;
- la juste valeur des placements est déterminée selon le prix de vente estimatif, lequel a été confirmé, dans la plupart des cas, par des ventes ultérieures à des tierces parties;
- la juste valeur de la contrepartie conditionnelle liée à LPP et à l'autre contrepartie conditionnelle est déterminée selon les calculs contenus dans les ententes. La principale hypothèse porte sur les prévisions des flux de trésorerie futurs attendus. La contrepartie conditionnelle liée à LPP était entièrement payée au 31 mars 2020.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Une augmentation de 2 % du taux d'actualisation des avances consenties à une organisation commerciale indépendante tierce aurait eu les effets suivants sur la valeur comptable.

	31 décembre 2020	
	Augmentation	Diminution
	\$	\$
Effet d'une modification des hypothèses sur l'élément suivant :		
Avances consenties à une organisation commerciale indépendante tierce	(2 895)	3 225

	31 décembre 2019	
	Augmentation	Diminution
	\$	\$
Effet d'une modification des hypothèses sur l'élément suivant :		
Avances consenties à une organisation commerciale indépendante tierce	(1 355)	1 311

22 Perte nette par action

Avant le PAPE, la société comptait trois catégories de titres ayant un effet potentiellement dilutif : les actions convertibles classées dans les passifs, les débetures convertibles non garanties à payer à des actionnaires, et les options sur actions. Depuis le PAPE, seules les options sur actions et les UAD sont considérées comme ayant un effet potentiellement dilutif.

La perte diluée par action exclut toutes les actions ayant un effet potentiellement dilutif si leur effet est antidilutif. En raison des pertes nettes subies pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, les titres ayant un effet potentiellement dilutif ont été exclus du calcul de la perte diluée par action, car leur effet aurait été antidilutif. Par conséquent, le même nombre d'actions a été utilisé dans le calcul de la perte de base par action et de la perte diluée par action de ces périodes.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Les options sur actions et les UAD pourraient potentiellement diluer le résultat par action dans l'avenir.

	2020	2019
	\$	\$
Perte nette attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société (de base et diluée)	(106 230)	(70 502)
Perte nette par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société (de base et diluée)	(1,08)	(1,15)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base et dilué)*	98 681 060	61 483 675

* Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui étaient en circulation avant le PAPE a été ajusté afin de tenir compte de la restructuration décrite à la note 17.

23 Secteurs d'exploitation

La société a un seul secteur d'exploitation à présenter, la prestation de solutions technologiques à des commerçants et à des partenaires des marchés nord-américain et internationaux du traitement des paiements.

Information par secteur géographique

La société fournit des services de traitement des paiements au Canada, aux États-Unis, dans l'Union européenne, au Royaume-Uni et dans le reste du monde.

Dans la présentation de l'information par secteur géographique, les produits des activités ordinaires sont fondés sur l'emplacement géographique des commerçants et les actifs non courants sont fondés sur l'emplacement géographique des actifs.

	2020	2019
	\$	\$
Actifs non courants		
Canada	1 107 229	1 120 264
États-Unis	56 488	62 534
Union européenne	342 208	3 330
Royaume-Uni	284	439
Reste du monde	5 681	7 008
	<hr/>	<hr/>
	1 511 890	1 193 575
	<hr/>	<hr/>

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Les actifs non courants excluent les actifs financiers et les actifs d'impôt différé, s'il y a lieu.

	2020	2019
	\$	\$
Produits des activités ordinaires		
Canada	27 617	29 887
États-Unis	155 006	160 341
Union européenne	132 006	34 407
Royaume-Uni	32 826	9 663
Reste du monde	27 591	11 518
	<u>375 046</u>	<u>245 816</u>

24 Accords de paiement fondé sur des actions

Régime d'options sur actions (règlement en titres de capitaux propres)

Le 22 septembre 2020, dans le cadre du PAPE, le conseil d'administration de la société a fermé le régime incitatif à long terme fondé sur des actions (l'« ancien régime d'options sur actions ») qui était destiné aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés, aux consultants et à tous les membres de la société. À la place, un nouveau régime incitatif à long terme (le « régime incitatif général ») a été autorisé.

Ancien régime d'options

Le 21 septembre 2017, le conseil d'administration de la société a autorisé l'ancien régime d'options sur actions, qui prévoit l'octroi d'options sur actions aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés, aux consultants et à tout autre membre de la société. Toutes les options doivent être réglées par la livraison physique des actions. Les actions faisant l'objet de l'ancien régime d'options sont les actions ordinaires de catégorie B de la société. Dans le cadre de l'ancien régime d'options, la société a autorisé l'émission d'un maximum de 11 704 100 options sur actions.

Les options viennent à échéance 10 ans après la date de leur attribution et peuvent être exercées plus tôt et résiliées dans certaines circonstances. Aux termes du régime, sauf si le conseil d'administration de la société en décide autrement, les droits sous-jacents aux options s'acquièrent sur une période de cinq ans et la charge est comptabilisée sur une base accélérée, car la juste valeur de chaque versement est déterminée séparément et comptabilisée sur les périodes d'acquisition des droits respectives.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

i) Dernière attribution

Le 16 mars 2020, 1 000 000 d'options sur actions ont été attribuées (357 143 après conversion). La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options sur actions attribuées était de 1,55 \$ (4,34 \$ après conversion). La juste valeur a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Cours de l'action	6,15 \$ (17,22 \$ après conversion)
Prix d'exercice	6,15 \$ (17,22 \$ après conversion)
Taux d'intérêt sans risque	0,49 %
Volatilité attendue	27,6 %
Rendement en dividende	-
Durée de vie prévue	5 ans

ii) Conversion à la suite du PAPE

Dans le cadre de la restructuration décrite à la note 17 des présents états financiers consolidés, les modalités de l'ancien régime d'options sur actions ont été modifiées comme suit :

- Les droits sous-jacents à toutes les options sur actions attribuées avant le 20 novembre 2019 sont acquis et toutes les options sont devenues exerçables, au gré du porteur, sur une base nette contre des actions à droit de vote subordonné.
- Les droits sous-jacents à toutes les options sur actions attribuées à compter du 20 novembre 2019 continuent de s'acquérir conformément à leurs calendriers d'acquisition des droits existants, et les options peuvent être exercées en vue d'obtenir des actions à droit de vote subordonné.
- Aucune nouvelle attribution ne sera faite dans le cadre de l'ancien régime d'options sur actions.
- La disposition en matière de récupération a été supprimée, car il n'est plus possible que ces options sur actions soient entièrement récupérées.
- Le nombre d'actions et le prix d'exercice sous-jacent à chacune des options sur actions en cours de la société ont été ajustés selon un ratio de 2,8 pour 1. Par conséquent, lors de la réalisation de la restructuration, il y avait 3 621 323 options sur actions en cours permettant d'acquérir des actions à droit de vote subordonné en circulation.

La société a conclu certaines conventions d'options régies par l'ancien régime d'options sur actions. Toutefois, outre les caractéristiques décrites ci-dessus, les options régies par ces conventions comprennent une disposition permettant à la société de récupérer n'importe lequel des instruments, afin de respecter le nombre maximal d'options sur actions autorisé aux fins d'émission, dans le cas où la société accorde des options à d'autres employés. En raison de la disposition en matière de récupération, la date d'attribution de ces options n'est pas atteinte tant que la disposition n'est pas supprimée.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Avant la clôture du PAPE, la société ne comptabilisait aucune charge de rémunération au titre des options sur actions assorties d'une disposition en matière de récupération puisqu'il était prévu que ces options sur actions seraient entièrement récupérées. Au moment de la clôture du PAPE, et après ajustement pour tenir compte de la restructuration, les droits sous-jacents à 205 666 options sur actions en cours assorties d'une disposition en matière de récupération sont devenus acquis et ces options sont devenues exerçables. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 4 587 \$ par suite de l'acquisition des droits sous-jacents à ces options, et la disposition en matière de récupération a été annulée. La juste valeur a été estimée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, en fonction des hypothèses suivantes :

Cours de l'action	26,00 \$
Prix d'exercice (moyen pondéré)	3,75 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,26 %
Volatilité attendue	31,0 %
Rendement en dividende	-
Durée de vie prévue	5 ans

Le taux d'intérêt sans risque est basé sur le rendement d'un titre coupon zéro du gouvernement américain dont la durée à courir jusqu'à l'échéance est égale à la durée de vie prévue de l'option à partir de la date d'attribution. L'hypothèse de volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique moyenne de sociétés comparables pour la période précédant immédiatement l'octroi d'options. La société ne prévoit pas verser de dividendes en trésorerie dans un avenir prévisible et, par conséquent, elle utilise un rendement en dividende attendu de zéro dans le modèle d'évaluation des options.

Régime incitatif général

Dans le cadre du PAPE, la société a attribué à certains hauts dirigeants et à certains employés un maximum de 3 000 000 d'options permettant d'acquérir des actions à droit de vote subordonné à un prix d'exercice égal au prix d'offre du PAPE de 26,00 \$. Les droits sous-jacents à ces options s'acquerront par périodes annuelles successives sur une période de cinq ans suivant la date de leur attribution et auront une durée de 10 ans. Le régime incitatif général permettra également au conseil d'administration d'attribuer, aux participants admissibles, des options, des unités d'actions de négociation restreinte, des unités d'actions liées au rendement et des unités d'actions différées.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 3 613 \$ au titre des options sur actions attribuées dans le cadre du régime incitatif général.

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est établie à 8,30 \$. La juste valeur a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Cours de l'action	28,71 \$
Prix d'exercice	28,71 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,29 %
Volatilité attendue	31,4 %
Rendement en dividende	-
Durée de vie prévue	5,2 ans

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente un sommaire de la variation des options sur actions en cours, après ajustement pour tenir compte de la restructuration :

		2020		2019
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours à l'ouverture de l'exercice	3 659 375	4,00	4 180 039	3,18
Récupérées par la société	(357 143)	3,75	(796 935)	3,21
Échues	(94 836)	24,57	(587 535)	4,55
Attribuées	3 795 757	27,62	1 384 296	9,08
Exercées	(32 648)	4,70	(520 490)	11,51
En cours à la clôture de l'exercice	6 970 505	14,59	3 659 375	4,00
Options exerçables à la clôture de l'exercice	3 132 644	3,71	842 363	3,13

Le tableau qui suit présente un sommaire des renseignements concernant les options sur actions en cours et exerçables au 31 décembre 2020, après ajustement pour tenir compte de la restructuration :

	Options en cours		Options exerçables	
Prix d'exercice	Nombre d'options	Durée contractuelle restante moyenne pondérée (en ans)	Nombre d'options	Durée restante moyenne pondérée (en ans)
2,80	1 535 416	7,14	1 535 416	7,14
3,42-4,00	1 036 323	7,72	1 036 323	7,72
4,70-6,30	419 644	8,07	419 644	8,07
11,51-17,22	628 966	9,03	141 261	8,66
26,00-47,21	3 350 156	9,75	-	-
	6 970 505	8,71	3 132 644	7,52

Une tranche de 3 123 204 des options en cours au 31 décembre 2020 (2 944 899 en 2019) sont détenues par les principaux dirigeants.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente un sommaire de la variation des UAD en cours :

		2020
	Nombre d'UAD	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours à l'ouverture de l'exercice	-	-
Attribuées	3 076	26,00
En cours à la clôture de l'exercice	3 076	26,00

Charge comptabilisée en résultat net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 10 407 \$ au titre des options sur actions attribuées à des employés (994 \$ en 2019). Ce montant est porté dans les frais de vente et charges générales et administratives dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Au 31 décembre 2020, la charge de rémunération non comptabilisée relativement aux options sur actions dont les droits n'étaient pas acquis et que la société prévoit comptabiliser sur une période moyenne pondérée de 1,9 an (1,9 an en 2019) s'établissait à 22 450 \$ (1 800 \$ en 2019).

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

25 Transactions entre parties liées

Transactions avec les principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants se compose de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel à court terme	4 369	3 764
Paielements fondés sur des actions	5 955	620
	<u>10 324</u>	<u>4 384</u>

Autres transactions entre parties liées

		<u>Valeurs transactionnelles</u>		<u>Solde dû aux 31 décembre</u>	
	Note	2020	2019	2020	2019
		\$	\$	\$	\$
Charges – voyages	i)	1 907	964	-	-
Débetures convertibles non garanties à payer à des actionnaires	ii)	15 503	12 520	-	109 022
		<u>17 410</u>	<u>13 484</u>	<u>-</u>	<u>109 022</u>

- i) Dans le cours normal des activités, la société reçoit des services d'une entreprise détenue par un actionnaire de la société. Les services reçus consistent en des services de voyages.

En août 2019, la société a émis des débetures convertibles non garanties à des actionnaires.

- ii) Dans le cadre du PAPE, en septembre 2020, des débetures convertibles non garanties d'un montant de 30 180 \$, capital et intérêts courus, ont été converties en actions ordinaires de catégorie A de la société, et le solde a été remboursé au moyen du produit en trésorerie du PAPE (voir la note 14).

26 Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

	2020	2019
	\$	\$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances clients et autres débiteurs	(875)	(58)
Stocks	115	122
Charges payées d'avance	(2 371)	(1 277)
Actifs sur contrat	(1 853)	(543)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	21 004	568
Autres passifs courants et non courants	(5 959)	3 855
	<u>10 061</u>	<u>2 667</u>

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

27 Informations à fournir sur le capital

L'objectif de la société en matière de gestion du capital est d'assurer une liquidité suffisante pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions sélectives, tout en maintenant un profil de crédit solide et une structure du capital qui maintient le ratio d'endettement total sous les limites fixées dans le cadre des facilités de crédit de la société. Les objectifs en matière de gestion du capital restent les mêmes que ceux de l'exercice précédent.

Le capital de la société se compose de la dette nette et des capitaux propres attribuables aux actionnaires. La dette nette se compose de la dette portant intérêt diminuée de la trésorerie. Le capital de la société sert à financer les besoins en fonds de roulement, les dépenses d'investissement et les acquisitions d'entreprises. La société finance ces besoins à l'aide des flux de trésorerie générés à l'interne et des montants prélevés sur ses facilités de crédit à long terme.

La principale mesure utilisée par la société pour surveiller son levier financier est son ratio d'endettement total, défini comme étant le rapport, calculé conformément aux modalités de l'entente, entre l'encours de la dette nette consolidée et le BAIIA ajusté consolidé. Aux termes de sa facilité de crédit de premier rang (voir la note 12), la société doit maintenir un ratio d'endettement total inférieur ou égal à 8,00:1,00. Au 31 décembre 2020, la société se conformait à cette exigence.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la société peut émettre ou rembourser des facilités de prêt et emprunts, émettre des actions, racheter des actions ou entreprendre d'autres activités appropriées selon les circonstances particulières.

La société ne verse actuellement pas de dividendes. À l'heure actuelle, la politique générale de la société en matière de dividendes consiste à conserver des liquidités afin de financer sa croissance.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

28 Événements postérieurs à la date de clôture

Le 1^{er} janvier 2021, la société a acquis la quasi-totalité des actifs de Base Commerce LLC (« Base »), une société de traitement des paiements axée sur la technologie et spécialisée dans les solutions de traitement des paiements par carte bancaire et par chambre de compensation automatisée. Le coût d'achat de l'acquisition a totalisé 96 675 \$, dont une partie de 89 674 \$ a été payée en trésorerie entières au 31 décembre 2020, y compris un montant de 6 186 \$ entières relativement à des ajustements du coût d'achat ou à des indemnités prévues dans la convention d'achat. Le solde consiste en une contrepartie éventuelle de 7 001 \$, dont le versement est conditionnel au respect de certains critères de performance. Le tableau qui suit présente sommairement les montants provisoires des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

	Juste valeur
	\$
Actifs acquis	
Trésorerie	711
Fonds distincts	133 354
Créances clients et autres débiteurs	11 136
Immobilisations corporelles	1 335
Charges payées d'avance	190
Immobilisations incorporelles :	
Technologies	8 643
Relations avec les partenaires et les commerçants	47 422
Goodwill	<u>32 209</u>
	235 000
Passifs repris	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(4 971)
Montant à payer à des commerçants	<u>(133 354)</u>
	<u>96 675</u>
Total de la contrepartie	
Trésorerie versée	89 674
Contrepartie éventuelle	<u>7 001</u>
	<u>96 675</u>

Afin de financer la contrepartie en trésorerie mentionnée ci-haut, au 31 décembre 2020, la société a également augmenté sa facilité de crédit (voir la note 12) en modifiant sa convention de crédit pour y ajouter un emprunt à terme de 100 000 \$.

Le goodwill découlant de cette acquisition est principalement attribuable au regroupement des effectifs et aux synergies attendues, éléments qui n'ont pas été comptabilisés séparément puisqu'ils ne répondent pas aux critères de comptabilisation s'appliquant aux immobilisations incorporelles identifiables.